

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. X

MONTREAL, FÉVRIER 1892

N° 10

SOMMAIRE.

NÉCROLOGIE : M. de Bonpart.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Nominations diverses, etc.—Conférence d'instituteurs.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Des réprimandes—L'influence bienfaisante de la gymnastique sur l'éducation—De l'aide qu'apporte la géographie à l'étude de l'histoire—L'écriture droite—La boussole, *leçon d'histoire et de physique*—Style, *Ornements du style*—Lecture expliquée, *Boileau—Satire IX*—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul.—LECTURE POUR TOUS : Physique, *Arcomètres usuels à poids constant*—La fabrication du verre—Hygiène, *Des bains*—Philologie, *Origine et signification de Salmigondis*—La femme chrétienne—Sur le charme de la retraite—Le malheur est l'école de la vertu—Le secret de s'instruire—Le monument de Maisonneuve—Variétés.—BIBLIOGRAPHIE : *Publications reçues*.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

NÉCROLOGIE.

M. A. de Bonpart.

Nous avons la douleur d'enregistrer la mort de M. A. de Bonpart, arrivée le 17 du courant, vers les trois heures et demie de l'après-midi.

M. de Bonpart était professeur à l'École Normale Jacques-Cartier depuis seize ans. C'était un catholique convaincu et exemplaire, un homme d'une grande érudition, un causeur original et des mieux renseignés. Nous n'avons qu'à nous féliciter de nos rapports personnels avec le regretté défunt, et nous sommes persuadé que les autres professeurs de l'école peuvent ici rendre le même témoignage : aussi c'est avec un profond regret que nous l'avons vu disparaître d'au milieu de nous.

La cérémonie funèbre a eu lieu le 19, au Gesù, à huit heures et demie. M. l'abbé Verreau, malgré l'état précaire de sa santé, a voulu rendre les derniers devoirs à son dévoué collaborateur. La messe de *Requiem*, à laquelle officiait le R. P. Rulhmann, ami intime et dévoué du défunt, a été chantée par les élèves de l'École Normale, sous la direction de M. Peltier.

Nous sommes heureux de reproduire ici une excellente notice biographique, qui a paru dans le *Monde*, notice qui rend complètement justice à la mémoire de M. de Bonpart, et à laquelle nous souscrivons de tout cœur :

M. de Bonpart, dont l'enterrement a eu lieu ce matin au Gesù, a occupé à Montréal, dans le journalisme et l'enseignement, une place marquante. C'est en 1870, que des États-Unis, où il avait une bonne position dans le professorat, il vint à Montréal, appelé pour rédiger le journal le *Nouveau-Monde*.

En France, son pays d'origine, il avait fait ses premières armes dans la *Gazette de France*, organe du parti légitimiste, auquel il appartenait par les traditions de sa famille. Ajoutons de suite à son honneur qu'il resta jusqu'à la fin de sa vie fidèle à ses convictions politiques, pour lesquelles il sacrifia même ses intérêts personnels.

Dans le *Nouveau-Monde*, il se montra un écrivain de talent, au style correct et nourri des meilleurs auteurs ; il fut un lutteur intrépide, ayant le trait mordant et la phrase incisive. Il aimait du reste la lutte, et se laissait quelquefois griser par l'odeur de la poudre. Mais il savait toujours présenter les questions

sous un aspect intéressant, avec une vigueur d'expression qui secouait le lecteur.

Le *Nouveau-Monde*, malgré le mérite de sa rédaction, suivit l'exemple de beaucoup de ses aînés, et dû t cesser sa publication.

M. de Bonpart trouva dans l'enseignement, où il avait déjà fait ses preuves, une situation à laquelle il était préparé par d'excellentes études, des connaissances approfondies et un amour du travail qui ne s'est pas démenti un instant, car quelques jours encore avant sa mort, il préparait des articles pour la *Revue Canadienne*.

Cette position était celle de professeur à l'Ecole Normale, qui porte le nom de l'illustre Jacques Cartier. On sait quels services a rendus et rend encore cette fondation de l'homme d'Etat qui a le plus fait en ce pays pour le développement de l'instruction publique, M. Chauveau.

Sous l'intelligente direction de M. l'abbé Verreau, c'est elle qui a formé et forme chaque année des jeunes gens susceptibles d'être appelés à devenir des instituteurs de l'enseignement primaire dans notre province.

Lorsque M. de Bonpart y fut nommé en qualité de professeur d'histoire et de littérature, l'Ecole Normale avait déjà conquis son droit de cité. Il ne fut donc pas un ouvrier de la première heure, mais ce que l'on peut affirmer, c'est que dans la partie d'études confiée à ses soins, il fit sentir l'influence de sa nature active et entraînante ; il inculqua à ses élèves l'amour des lettres et sut les intéresser par ses enseignements sur l'histoire, qu'il connaissait à fond, aussi bien dans ses grandes lignes que dans le détail. Il était exact, net et précis, et réclamait de ses élèves ces diverses qualités.

Le directeur de l'Ecole Normale, qui est lui-même un savant des plus distingués, avait pour M. de Bonpart une estime profonde.

Le même sentiment était éprouvé par ses collègues dans l'enseignement. Comment n'eût-on pas estimé ce caractère droit, tout d'une pièce, qui avait l'horreur des faux-fuyants, et ne cachait jamais sa façon de penser, même quand elle était quelque peu froissante pour son interlocuteur.

M. de Bonpart avait conservé comme héritage de famille les traditions de piété qui font les vrais chrétiens. Ses convictions religieuses étaient profondes, sa foi sincère et éclairée. Lorsqu'en 1858, il vint se fixer aux Etats-Unis, il se créa d'intimes relations parmi les Pères Jésuites du collège de Fordham, près duquel il résidait.

Il s'y fit des amis dévoués. A Montréal,

il fut bientôt connu et apprécié et y trouva le même accueil. Les PP. Fleck et Lory, pour ne parler que des morts ou des absents, l'avaient en haute estime. Il fut très affecté de la mort du P. Lory, auquel il consacra quelques pages émues où l'on sent combien étaient profondes les sympathies qui unissaient ces deux intelligences. Chez les Pères Jésuites, il devint un membre assidu de l'Union Catholique dont récemment encore le président actuel, M. Philippe Demers, définissait si heureusement le but élevé. Les conférences qu'il y donna eurent beaucoup de succès, soit qu'il traitât du Darwinisme, ou qu'il fit la critique sévère mais juste des philosophes qui préparèrent la Révolution de 1789.

Vers 1880, il eut l'honneur d'être nommé président de l'Union Catholique, et les membres de cette association n'ont point oublié le zèle qu'il déploya pour donner aux travaux intellectuels une direction utile.

En même temps, il collaborait à la *Revue Canadienne*, le seul recueil qui puisse se vanter d'une longévité inconnue jusqu'ici au Canada pour les publications de ce genre, puisqu'elle est entrée actuellement dans sa 28^{me} année.

Il y donna des articles nombreux, marqués au coin de son esprit original,—qualité rare de nos jours, et écrits dans le meilleur style, sur des sujets bien divers, mais reliés entr'eux par les idées dont il était le défenseur énergique.

On peut le dire sans flatterie, M. de Bonpart fut un exemple au point de vue de l'honnêteté de la vie, comme journaliste et comme professeur, au point de vue du travail et de l'exactitude à remplir ses devoirs professionnels. N'est-ce pas en voulant, malgré la rigueur de la saison, continuer à donner son cours, qu'il a été frappé par la maladie qui l'a emporté ?

Dans les épreuves dont sa vie a été remplie — car il en eut et de bien cruelles,—il fut assez heureux pour trouver dans une compagne dévouée et pleine de cœur, une aide et un appui dont il se montrait profondément reconnaissant. Après la perte qu'elle vient d'éprouver, Mme de Bonpart aura la consolation d'avoir contribué puissamment à rendre moins pénible les amertumes que Dieu avait ménagées à son serviteur pour le préparer à une vie meilleure.

R.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 14 janvier derniers (1892), de révoquer la nomination de MM. Elphège Boivin et G. M. Chevalier, M. D., nommés le huit août dernier, commissaires d'écoles de la ville d'Iberville, dans le comté du même nom, et de nommer MM. Didace Tassé, N. P., et Michel A. Bessette, tous deux commissaires d'écoles, au lieu et place des dits Elphège Boivin et G. M. Chevalier, dans le dit comté. — *Gazette officielle*, 6 février courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil en date du 27 janvier dernier (1892), d'ériger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-Vincent d'Adamsville," la paroisse de Saint-Vincent, comté Brome, avec les limites qui lui sont assignés par la proclamation du 7 février 1874, plus les lots Nos 60, 61 et 62 situés au sixième rang, et appartenant à la paroisse de Granby, dans le canton de Granby, les lots 63, 64, 65 et 66, aussi du sixième rang susdit, appartenant à la paroisse de Saint-Alphonse de Granby, dans le canton de Granby, et les lots 16 et 17, également du sixième rang, dans la paroisse de Saint-Alphonse de Granby, dans le canton de Farnham-Est. Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1892). — *Gazette officielle*, 6 février courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Désiré du Lac Noir," la nouvelle paroisse de ce nom, située dans le comté de Mégantic, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme telle municipalité. — *Gazette officielle*, 6 février courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 4 février courant (1892), de rescinder l'arrêté en conseil du 26 janvier 1892, annexant certaines propriétés de la municipalité de Saint-Raphaël à celle de Saint-Charles, dans le comté de Bellechasse, pour les fins scolaires.

La dite révocation ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain, (1892). — *Gazette officielle*, 13 février courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité de Saint-François, comté de Montmagny, les lots depuis et y compris le No 310 jusqu'à 356 inclusivement, du cadastre officiel de la dite paroisse de Saint-François, et les annexer pour les

fins scolaires, à la municipalité de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse.

Cette annexion ne prendra effet que le premier de juillet prochain (1892). — *Gazette officielle*, 13 février courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 16 février courant (1892), de nommer commissaires d'écoles de la municipalité de Barford, comté de Stanstead :

1o M. Césaire Charland, en remplacement de M. Olivier Champagne, qui a quitté la municipalité ;

2o M. Léon Trudeau, en remplacement de M. Honoré Hébert, qui ne fait plus partie de la municipalité. — *Gazette officielle*, 20 février courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 15 février courant (1892), de nommer M. Thomas Marshall, syndic d'écoles pour la municipalité de Portneuf, comté de Portneuf, en remplacement de M. Gillespie, sorti de charge. — *Gazette officielle*, 20 février courant.

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE.

Cent unième réunion des institutrices de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 30 janvier 1892.

Présents : MM. J. Prémont, P.-J. Ruel, C. Bouchard, inspecteurs d'écoles ; F.-X. Toussaint, N. Lacasse, J. Létourneau, C. Lefève, D. Frève, C.-J. Magnan, professeurs à l'école normale ; F.-X. Pagé, P. Provençal, J.-E. Aubé, J. Cloutier, A. Guay, Z. Bergeron, J.-A. Chabot, L.-O. Pagé, C. Robitaille, E. Marié ; MM. les abbés Thibaudeau et Paradis, ecclésiastiques, et les élèves-maîtres de l'école normale.

En l'absence de M. J. Ahern, président, qui est retenu chez lui par la maladie, M. N. Lacasse est invité à présider la conférence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les conférenciers inscrits sur l'ordre du jour n'ayant pu, pour des raisons majeures, tenir à leur engagement, M. C.-J. Magnan suggéra le sujet suivant :

Serait-il désirable de commencer l'enseignement de la géographie dès l'entrée de l'enfant à l'école primaire ?

M. l'inspecteur Ruel dit qu'il serait à désirer que cet enseignement commençât dès les premières années de classe. Mais le peu de préparation de plusieurs titulaires et les conditions difficiles dans lesquelles se trouvent certaines écoles, rend l'application de cet excellent principe très difficile.

M. l'inspecteur Prémont demande à M. Toussaint de donner son opinion sur la question posée par M. Magnan. M. Prémont est d'avis qu'il importe de commencer le plus tôt possible l'enseignement de la géographie. Il parle en faveur de la cartographie, qui est la sanction pratique de l'étude théorique de la géographie.

M. Toussaint est d'avis que la branche la plus mal enseignée dans le pays, c'est la géographie. Suivant lui, on ne saurait commencer trop de bonne heure à inculquer dans l'esprit des enfants les premières notions de cette science indispensable. Une carte, un plan quelconque, les accidents du sol, etc., suffisent pour enseigner la géographie aux commençants. On ne doit se servir du livre de texte que lorsque les élèves savent lire couramment. Dans tout enseignement, d'ailleurs, la parole du maître doit précéder le manuel classique.

M. l'inspecteur Bouchard fait quelques remarques très judicieuses sur ce sujet. Toutes les branches du programme d'études, dit-il, devraient être enseignées à tous les enfants d'une école, ne pas exclure les petits. Dans son district d'inspection, les écoles où la géographie s'enseigne le mieux, ce sont celles qui sont dirigées par des anciens et anciennes élèves de l'école normale.

M. Magnan demande à la conférence s'il ne serait pas opportun de tenir la jeunesse des écoles au courant des changements qui s'opèrent graduellement dans l'orthographe d'un grand nombre de mots de la langue française. Pourquoi laisser croire aux élèves qu'orthographier certains mots à double consonne avec une seule, est une faute de français, quand l'Académie elle-même admet tous les ans des modifications dans ce sens, etc. ?

M. Lacasse dit que l'on ne saurait être jamais trop sévère dans la correction des dictées et des devoirs grammaticaux. C'est rendre un mauvais service aux élèves que de corriger leurs devoirs avec trop d'indulgence.

M. Magnan fait remarquer qu'il ne veut en aucune manière critiquer la sévérité, même la plus outrée, dans la correction des dictées et des devoirs. Il est tout simplement d'avis qu'il convient de ne pas laisser ignorer à la jeunesse canadienne les transformations qui s'opèrent dans l'orthographe française.

M. Lefèvre prend aussi part au débat.

M. Toussaint fut ensuite invité à dire quelques mots sur l'*Enseignement de l'histoire*. Le vénérable professeur entretient l'auditoire avec une verve toute juvénile pendant plusieurs minutes. Il démontra combien l'histoire de France et celle d'Angleterre, enseignées en même temps, offrent d'intérêt aux élèves et économisent le temps du maître. L'histoire de ces deux pays se ressemblent par plus d'un point : le point de départ est le même, les événements se côtoient, la civilisation pénètre dans ces contrées aux mêmes époques ; quand il y a des guerres, c'est la France qui se bat contre l'Angleterre, ou l'Angleterre contre la France. Dès 1492 on ajoute à cet enseignement l'histoire du Canada. De cette manière rien n'est négligé et rien ne s'oublie.

En histoire, les détails infimes doivent être négligés.

Lorsque M. Toussaint eut terminé son entretien, M. Lacasse se leva et demanda à l'Association d'approuver l'idée ci-dessous exposée :

" Depuis longtemps il est question d'améliorer le sort des instituteurs ; tout le monde reconnaît qu'ils ne sont pas suffisamment rétribués pour la tâche si noble et si pénible qu'ils remplissent en instruisant la jeunesse. Plusieurs fois déjà les associations d'instituteurs ont discuté cette grave question, et aucun projet n'a encore été définitivement adopté. Je crois en avoir trouvé le secret dans le plan que je désire aujourd'hui vous exposer.

" Je dirai d'abord que le gouvernement

de la province de Québec, quel qu'il ait été depuis plus de 50 ans, s'est toujours montré bien disposé à payer pour l'éducation des enfants, en votant généreusement, tous les ans, des subsides plus ou moins considérables pour cet objet. Depuis deux ans il a même été voté la somme de \$40,000 à \$50,000 pour des écoles du soir au profit des adultes, particulièrement dans les villes de Québec et de Montréal. Ce système a d'abord semblé très populaire; mais déjà, en voyant que les grandes villes profitent à peu près seules de ces subsides, on commence à réclamer contre le mode de les répartir. Pourquoi, se demande-t-on, toutes les municipalités de la province de Québec, qui contribuent de quelque manière à grossir le trésor public, ne bénéficient-elles pas elles-mêmes de cette somme de \$50,000 destinées aux écoles du soir? Voici, dans mon humble opinion, comment le gouvernement pourrait répondre à cette demande, d'ailleurs si raisonnable et si légitime.

« Déjà, dans plusieurs paroisses, l'instituteur d'école modèle est payé \$300 par année. Ce salaire peut paraître suffisant au point de vue des contribuables, mais il ne l'est certainement pas pour retenir l'instituteur dans l'enseignement, qu'il n'a embrassé que temporairement, comme un pis-aller, en attendant quelque chose de mieux pour se faire un avenir. Mais que le gouvernement vote tous les ans un subside quelconque pour les écoles du soir dans toute la province de Québec, pour être distribué en primes de \$100, chacune à tout instituteur d'école modèle, de la ville ou de la campagne, dont le salaire serait d'au moins \$300, payé par une Commission scolaire à part le logement et le chauffage, à la condition que cet instituteur tienne une école du soir pour les adultes pendant cinq mois de l'hiver, dans le local même où se fera l'école du jour; l'on verra tout de suite le nombre des écoles modèles se multiplier, les bons instituteurs se faire un état de l'enseignement, et le niveau de l'enseignement se relever de beaucoup.

« Je suis convaincu que, dès la première année qu'il sera voté un subside pour les écoles du soir conformément à

ce projet, plusieurs municipalités scolaires n'hésiteront pas à engager des instituteurs d'école modèle aux conditions voulues (\$300 de salaire, outre le logement et le chauffage), pour s'assurer en retour, outre une bonne école du jour, le bénéfice d'une bonne école du soir, sans rien payer.

« Le gouvernement pourrait ne pas exiger de rapport officiel de ces écoles du soir, en les laissant entièrement sous le contrôle du curé de chaque paroisse et des commissaires d'écoles. Eux seuls dirigeraient gratuitement ces écoles et les feraient fonctionner à leur satisfaction. De cette manière, les parents et les curés, qui sont toujours les plus intéressés dans l'éducation de la jeunesse, pouvant payer généreusement leurs instituteurs, sauront bien n'employer que les plus compétents et les plus dignes à tous égards.

« Enfin le gouvernement, sur le certificat du curé, déclarant que toutes les conditions exigées pour l'octroi de la prime de \$100 ont été remplies, en ferait le paiement soit au curé, au secrétaire-trésorier des écoles ou à l'instituteur lui-même.»

Tout le monde approuve le projet de M. Lacasse.

M. le président attire l'attention de l'association sur un point important: à l'avenir, toutes les personnes qui s'inscrivent pour traiter un sujet pédagogique devraient, si elles sont empêchées d'assister à la conférence, envoyer leur manuscrit au secrétaire de l'association; ainsi, ceux qui assistent aux conférences ne souffriraient pas de leur absence.

Avant de terminer la séance, il est proposé par M. C.-J. Magnan, secondé par M. F.-X. Toussaint:

« Que l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval a appris avec un profond chagrin la mort de Mgr Jean Langevin, ancien principal de l'école normale Laval et ancien évêque de Rimouski;

« Que, par la disparition de ce prélat, le corps enseignant vient d'être privé d'un ami sincère et la pédagogie d'un maître distingué.»

Cette résolution est adoptée au milieu d'un silence religieux.

Après l'accomplissement de ce triste devoir, il est proposé par M. C.-J. Magnan, secondé par M. J. Prémont :

“Quel'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval a appris avec bonheur l'élévation de Sa Grandeur Mgr. L.-N. Bégin, évêque de Chicoutimi et ancien principal de l'école normale Laval, au poste de coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec ;

“ Que cette nomination est propre à remplir de joie le cœur de tous les membres du corps enseignant ; car Mgr Bégin s'est toujours montré l'ami intelligent et dévoué de la cause de l'instruction publique.”

Les conférenciers dont les noms suivent s'inscrivent pour la réunion du mois de mai prochain :

M. l'abbé T. G. Rouleau, principal de l'école normale Laval : *Récit d'un voyage en Europe.*

M. N. Lacasse : *Comment doit se donner l'instruction religieuse à l'école.*

M. Z. Dubeau : *De l'enseignement de l'histoire à l'école primaire.*

M. O. Pagé : *La discipline.*

La séance est ajournée au dernier samedi de mai prochain.

C.-J. MAGNAN,
Secrétaire

Pédagogie et Enseignement.

DES RÉPRIMANDES

L'habitude endurent à tout ; celui qui reçoit des réprimandes fréquentes y devient ordinairement insensible. Il s'y attend comme à un orage qui doit passer, et s'en inquiète peu.

En général, les mères sont bien moins écoutées des enfants que les pères. Elles parlent beaucoup, reprennent beaucoup, menacent sans cesse et ne produisent aucun effet. Le père parle rarement, menace peu, et se fait obéir.

Les réprimandes doivent être pour

l'enfant des accidents rares et désagréables ; il faut qu'il en conserve un souvenir pénible, il faut qu'il en redoute le retour. Mais s'il entend gronder autour de lui un orage continuel, il deviendra comme ces peuples qui habitent auprès des grandes cataractes, et qui, à force de vivre au milieu du bruit, ne l'entendent plus.

L'enfant que l'on punit souvent parce qu'il est léger finit ainsi quelquefois par devenir méchant ; c'est à quoi l'on doit prendre bien garde. — H. BARRAU.

La réprimande admet plusieurs modes. Elle peut être purement exacte et sévère, et tel sera surtout en général le caractère de la réprimande paternelle ; ou bien, elle portera l'empreinte d'une tendre affliction, et c'est ainsi généralement que les mères savent l'employer. Le premier mode convient fréquemment dans l'éducation des jeunes garçons ; il est rare que le second ne soit pas préférable dans l'éducation des filles ; et ici, comme partout ailleurs, les indications de la nature elle-même se trouvent d'accord avec les préceptes de la pratique. — A. THIÉRY.

Lorsqu'un élève aura commis une faute, même grave, la réprimande sera souvent plus efficace pour le corriger que toute autre espèce de punition. On entend ici par réprimande une admonition sévère, mais sans emportement, par laquelle le maître rappelle au coupable la faute dans laquelle il est tombé, s'efforce de lui en faire sentir la gravité et lui en montre en peu de mots les conséquences. Cette admonition, qui oblige l'enfant à reconnaître son tort, ne peut manquer, pour peu qu'il ait de sensibilité, de produire sur lui une salutaire impression. Elle devra être particulière si la faute commise est ignorée des autres élèves, et publique dans le cas contraire. N'oublions pas toutefois qu'il faut user sobrement de la réprimande publique, afin de ne pas compromettre cet utile moyen de répression, et qu'il ne faut jamais y avoir recours lorsqu'il s'agit d'une faute contre les mœurs. — DALIGAULT.

L'INFLUENCE BIENFAISANTE DE LA GYMNASTIQUE SUR L'ÉDUCATION.

L'éducation, d'après M. Wehner, doit développer les qualités personnelles de l'enfant et le former pour le service de la société. Or, la gymnastique contribue admirablement à ce double but. Par gymnastique, l'auteur entend non seulement l'enseignement donné par le maître, mais encore et surtout les jeux d'ensemble préférés par les enfants. Il s'agit donc, en somme, de la valeur inhérente aux exercices du corps.

Les jeux favorisent l'éclosion de l'individualité enfantine. Le maître qui observe les enfants pendant qu'ils se livrent à leurs jeux dicerne les qualités et les instincts d'un chacun bien mieux qu'il ne le peut faire en classe ; le naturel de l'enfant s'épanouit en toute liberté ; les moins communicatifs s'animent et manifestent leurs sentiments. Le jeu est, à certains égards, l'image de la vie : tel le garçon se montre au jeu, tel il sera quand il se trouvera aux prises avec les difficultés de la vie. Aux heures du jeu, on reconnaît aisément l'esprit despote des uns et la mollesse des autres ; les premiers gouvernent, les seconds se laissent faire. On a d'excellentes occasions de combattre l'orgueil naissant, d'enhardir et d'encourager les timides, de fortifier la droiture et l'équité des uns, de faire rougir les autres.

Les exercices du corps rendent le jeune homme plus sociable. Pourquoi l'enfant unique est-il souvent présomptueux, intraitable, imbu de lui-même ? En bonne partie, parce qu'il ne joue pas assez avec ses pareils. Au jeu, les différences sociales disparaissent ; pour s'amuser avec les autres, il faut céder, patienter ; il faut se montrer aimable, et prévenant ; l'obstination n'est pas de saison. Un enfant se croit-il offensé, il regrette de bouder pendant le jeu, et après il n'y pense plus ; les plus raisonnables dissipent les malentendus et préviennent les querelles ; le fort est naturellement porté à protéger le faible. Au jeu, tous forment un même corps et obéissent à une même règle, la règle même du jeu.

Sans règle, en effet, le jeu dégénère en enfantillage ou en tumulte désordonné, comme on le constate chaque jour aux récréations fréquentes, mais trop courtes peut-être. Quel entrain au travail, quelle saine gaieté au contraire après une bonne partie de barres ! La tenue est meilleure en classe, il y a plus de calme, les esprits se dominent plus volontiers. A ce point de vue, nous abondons pour notre compte dans la thèse de M. Wehner.

Nous nous plaignons du manque d'attention en classe, des incidents futiles qui souvent troublent le bon ordre et qui sont toujours le fait d'enfants distraits habitués à ne compter qu'avec leur petite personne ; or, qu'est-ce qui développe bien l'esprit de corps et l'attention si ce n'est la gymnastique d'ensemble, si ce n'est le jeu réglé et collectif ? Un seul instant d'inattention peut contrarier le jeu ; ce n'est plus le maître qui reprend l'enfant distrait, indolent et maladroit, ce sont ses propres camarades ; celui-ci est humilié, et sent son infériorité. Les jeux de société n'amuse que si tous y apportent une extrême attention ; ceux qui n'observent pas les conventions sont considérés comme des gâte-jeux, ils sont repris, contraints de faire attention et finalement menacés d'exclusion.

Nous aimons les enfants appliqués, actifs ; or, la gymnastique est l'ennemie déclarée de la paresse ; elle aiguillonne les enfants mous et dormeurs. L'esprit emprisonné dans un corps indolent risque fort de rester lourd et paresseux.

Si la gymnastique fait aimer l'action, si elle répand la gaieté et la bonne humeur, elle donne de plus à l'enfant de l'assurance en lui-même et lui apprend à exécuter ses résolutions. Les exercices corporels inspirent le courage sans pousser à la témérité ; au contraire, on apprend à mesurer le danger et à rester calme et de sang-froid. On agit sans fanfanerie, mais avec énergie. Les promenades prolongées apprennent aux jeunes gens à être persévérants, à endurer la fatigue et la souffrance. En résumé, les exercices du corps donnent à l'enfant la présence d'esprit, le respect de la discipline, la domination de soi-même.

Nous passons sous silence l'historique

de la gymnastique et les développements que l'auteur donne à ce vœu que de vastes espaces de terrains soient annexés aux écoles où les enfants puissent jouer à leur aise.

Ce que nous avons dit de son article suffit à faire voir l'importance de la question.

F. BRAEUNIG.

DE L'AIDE QU'APPORTE LA GEOGRAPHIE A L'ETUDE DE L'HISTOIRE

L'histoire et la géographie n'ont pas toujours eu droit de cité dans les programmes scolaires. Autrefois, ces deux branches ne recevaient d'autres développements que les détails occasionnels amenés par les explications des auteurs ; leur rôle dans l'éducation n'était d'ailleurs que secondaire, rôle qu'expliquaient les bornes restreintes des connaissances et le peu de profit qu'on en retirait. Peu à peu, les conditions se sont modifiées. A mesure que l'école ouvrait ses horizons et que s'étendait le champ d'action de ses branches, celles-ci gagnaient en importance ; mais, chose étrange, l'histoire devint prépondérante et la géographie fut son auxiliaire. Pendant plusieurs siècles, limitée aux éléments nécessaires à la compréhension des faits historiques, la géographie semblait sans utilité directe et sans mériter une existence personnelle.

Aujourd'hui, les rôles sont renversés. Certes on ne peut nier le profit à retirer de l'histoire : au point de vue moral et civique, elle est un des meilleurs moyens pour former l'homme de bien, le citoyen intègre, le patriote dévoué ; ses avantages formels quant à la culture des facultés, les notions qui ne peuvent être ignorées de quiconque veut posséder une certaine instruction, motivent la place qui lui est accordée. Il n'y a de divergence que sur le moment où il faut la faire figurer dans les programmes pour en assurer l'étude fructueuse. Mais quelle importance a prise actuellement la géographie ? Sans s'arrêter à l'influence qu'elle exerce sur le développement formel, influence à la fois puissante et variée, elle

assure de nombreux avantages. Le commerce lui demande les renseignements qui favorisent les relations, l'industrie ceux qui favorisent la production : les lieux où se trouvent les matériaux à mettre en œuvre, et les objets à fabriquer pour répondre aux besoins de la consommation. Comme branche utilitaire, elle est au premier rang. Les rapports avec les autres sciences sont si grands que von Raumer a pu dire qu'elle est devenue, de notre temps, comme un rendez-vous de toutes les branches et de tous les arts, car tous ont quelque parenté avec elle. L'astronomie, la physique, la botanique, la zoologie, la minéralogie, la linguistique, la statistique lui apportent les fruits d'un travail immense, de sorte que la géographie comprend pour ainsi dire, tout ce que la terre offre à l'examen.

Dans ses rapports avec l'histoire, la géographie prête à celle-ci un appui aussi généreux que désintéressé. Elle aide à *connaître* et à *comprendre* les faits ; elle aide à les *retenir*.

La connaissance des faits historiques comporte, non seulement la connaissance des faits eux-mêmes, mais aussi celle des lieux où ils se sont passés ; cette dernière notion doit faire corps avec la première, sinon on ne possède que des mots qui ne représentent rien à l'esprit. Qu'est-ce qu'une connaissance qui se réduit à celle des noms de villes, de provinces, de pays, sans que la représentation de ces parties cédées ou conquises ne se dessine devant nous ? Est-ce connaître l'histoire des vicissitudes de sa patrie, des phases si diverses par lesquelles elle a passé, que de se borner à une science de noms et de dates, et ne faut-il pas voir se déterminer les limites de ce sol natal, suivre sur la carte même ces changements, trop souvent malheureux, qu'elles ont dû subir ? Pour la jeunesse l'histoire qui ne se base pas sur la géographie est écrite dans l'air, dit Schleiermacher ; et, en effet, chacun de nous a pu se rendre compte de ce qu'a été la première étude, celle des peuples de l'antiquité surtout, quand l'enseignement, moins bien compris, ne recourait pas à cette intervention. Celle-ci est maintenant reconnue

si grande, que certains auteurs ont voulu faire marcher de pair ces deux branches, appropriant l'histoire à la géographie ; et comme celle-ci débute par le pays natal, mettre aussi l'histoire nationale en premier lieu.

La géographie aide à comprendre les faits. Dans les partages que faisaient autrefois les fils des souverains, qu'est-ce qui fixait les limites des parties, sinon les cours d'eau, et parfois les montagnes ? Quelle raison est invoquée dans les traités pour amener la cession de diverses régions, sinon le besoin de recourir à des frontières naturelles ? Pourquoi certaines parties de notre pays semblent-elles avoir été prédestinées à servir de champ clos à nos puissants voisins. Comment expliquer la prospérité des républiques italiennes au moyen âge, la richesse puis la pauvreté des États de la péninsule hispanique et, foule d'autres faits historiques, sans la géographie qui, par les cours d'eau, l'aspect du sol, les vallées, les frontières naturelles, les moyens de communication, les richesses du sol, les possessions, donne la raison, la cause de tous les effets constatés ? Et son intervention deviendra encore bien plus grande quand l'histoire, ayant changé d'objectif, entrera autant que possible dans les vues de Spencer. C'est alors qu'elle expliquera l'industrie, le commerce et les relations, par les richesses du sol ou les beautés de la situation, etc., les progrès réels dans toutes les branches de l'activité humaine, et par suite, les progrès de la liberté.

La géographie aide à retenir les faits. Avec elle, les faits ne sont pas écrits dans l'air ; ils le sont dans la mémoire des lieux quand, ayant recours à la carte, on y indique tous les éléments susceptibles d'y être figurés, quand on donne des formes synthétiques montrant le pays à différentes périodes ; une association d'idées, très heureuses pour ses résultats, donne ainsi un semblant de concret à des notions purement abstraites. Avec elle, les faits sont évoqués dans l'imagination, la description des lieux, des pays et des mers qui ont été le théâtre des événements racontés, fait apparaître aux yeux de l'esprit la scène elle-même ; non seule-

ment l'enfant saisit mieux, mais il est plus vivement touché ; l'émotion plus forte grave plus profondément le récit dans le cœur et dans l'entendement.

Que l'instituteur profite donc de la géographie et des nombreux éléments qu'elle comprend. Que, selon le cas, il trace une carte spéciale ou se borne à recourir aux cartes ordinaires, qu'il se serve des atlas historiques, si bien faits et si bon marché ; qu'il ait recours aux vues, aux photographies et, à leur défaut, aux descriptions imagées qui font apparaître à l'imagination les lieux décrits, n'importe ; tous ces appels sont bons, car tous sont féconds en résultats. Et ce faisant, ce n'est pas seulement l'histoire qui est favorisée, c'est aussi la géographie qui profite de nombreuses répétitions occasionnelles. (*La Gymnastique scolaire.*)

L'ECRITURE DROITE

Le Conseil supérieur de santé d'Autriche-Hongrie vient d'examiner officiellement la question de l'écriture droite au point de vue de l'hygiène, et le rapport officiel des professeurs von Reuss et Lorenz conclut sans réserve à l'adoption générale de cette écriture dans les écoles et à son enseignement dans les classes d'écriture. La direction des lignes a une grande influence sur l'attitude du corps. L'écriture droite permettrait de faire porter des lunettes appropriées aux écoliers myopes, sans crainte de voir la myopie s'accroître, par suite de l'attitude incorrecte de la tête.

Cette écriture a déjà été adoptée dans une école privée. Elle permet aux enfants d'adopter une bonne attitude pour écrire et les résultats de cette expérience sont des plus encourageants. On comprend que l'inclinaison de la tête, habituelle chez les écoliers qui emploient l'écriture penchée, produit une incurvation de la colonne vertébrale ; la répétition et la longue durée de cette mauvaise attitude est une des causes les plus fréquentes du développement vicieux de la colonne vertébrale.

Les rapports insistent également sur l'importance qu'il y a d'adopter des bancs de hauteur appropriée à la taille des enfants.

(*Journal de Médecine de Paris.*)

LA BOUSSOLE

Leçon d'histoire et de physique.

L'instituteur place devant ses élèves, une assiette remplie d'eau.

Louis, qu'est-ce que je tiens en mains? — M. vous tenez en mains une rondelle de liège d'un bouchon, une aiguille et de la limaille de fer. — Que fait cette aiguille? — Elle attire le fer. — Quelle sorte d'aiguille est-ce donc? — C'est une aiguille aimantée (mieux électrisée d'une certaine manière).

Cette rondelle va nous servir de bateau sur l'assiette; elle portera facilement l'aiguille. Victor, viens charger la barque.

L'instituteur s'arrange de manière que l'aiguille n'indique point le nord. — Gérard, que remarques-tu? — M. le bateau tourne. — Maintenant tourne-t-il encore? — Non, il s'arrête. — Quelle direction indique cette pointe? — Elle indique le nord.

L'instituteur dérange l'aiguille de cette position et fait constater que la même pointe y revient invariablement.

Eh bien! mes amis, c'est la boussole primitive, telle que la connaissaient les Chinois déjà plus de 2.000 ans avant la naissance du Christ; mais il paraît que ce n'est qu'au commencement du XIV^e siècle de notre ère, que Flavio Gioja, né à Amalfi, en Italie (Montrer sur la carte la situation de cette ville), eut l'idée de remplacer l'assiette et le bouchon par un pivot et de faire la boussole perfectionnée que voici.

Jules, de quoi se compose-t-elle? — D'une boîte de cuivre. — Que vois-tu au fond de la boîte? — J'y vois une rose des vents. — Et au milieu? — Au milieu, je vois un pivot qui supporte l'aiguille aimantée parfaitement mobile. — Qu'avons-nous dit de cette aiguille? — Nous avons dit qu'elle indique toujours le nord. — C'est vrai; cependant, mes amis je dois vous

faire remarquer que, dans notre pays elle ne se dirige pas exactement vers ce point cardinal, elle tourne un peu vers l'ouest. Vous savez, quand nous avons parlé de la circonférence, comment nous l'avons divisée. — En 360 degrés. — Eh bien! l'aiguille aimantée *dévie* à peu près de 16° vers l'ouest et on appelle cela "la *déclinaison* de l'aiguille."

Joseph, montre-moi maintenant le nord vrai. — Ainsi, Arthur, à quoi sert la boussole? — Elle sert à trouver le nord, et par là les quatre points cardinaux.

Oui; mes enfants; elle permet de reconnaître les directions, et à ce titre, elle est une des inventions les plus utiles au genre humain. Sans elle le plus intrépide marin n'oserait s'aventurer en pleine mer; Christophe Colomb lui-même n'eût pas découvert l'Amérique, ce pays merveilleux qui donne tant de produits à l'heure actuelle: du froment, du pétrole, du coton, de l'argent, etc.

Pendant cette leçon, l'instituteur a écrit au tableau le canevas suivant:

La Boussole

La boussole primitive. — De quoi elle se composait. — Quel peuple en fit le premier usage. — Quand et par qui elle a été perfectionnée. — De quoi elle se compose. — Déclinaison. — Importance.

L'instituteur fait répéter la leçon et donne pour devoir le résumé ci-dessus à développer.

H. MALEUX, inst.

STYLE

(Voir livraison précédente, page 239.)

ORNEMENTS DU STYLE: *qualificatifs, épithètes.*

Pour épuiser complètement le sujet que nous avons choisi: *la description de l'école*, il nous resterait encore à traiter une troisième partie: *usage de l'école*; mais cette leçon, s'écartant du genre descriptif que nous avons spécialement en vue, nous n'en donnerons pas ici la préparation.

Nous allons nous occuper cette fois,

non pas d'un sujet à traiter, mais d'une ressource précieuse dans la rédaction ; nous voulons parler des ornements du style.

Une remarque que tous les instituteurs de la campagne ont faite, c'est que le style, chez leurs élèves, est ordinairement sec, aride, que leurs expressions manquent de charme, d'élégance, et qu'il s'estiment déjà heureux quand ils parviennent à construire des phrases irréprochables au point de vue de la grammaire.

Sans doute, l'un des plus grands obstacles à l'enseignement fructueux de la langue maternelle, c'est le manque de culture intellectuelle dans la famille ; comment veut-on qu'un élève soit raisonnablement fort en style, alors que son esprit est habitué, depuis son enfance, aux constructions grossières du patois vulgaire, à un langage dépourvu d'élégance, d'ornements et de règles, et qui, le plus souvent, défie l'analyse ?

D'autre part, l'enfant ne lit pas : nous entendons lire dans le but de former son style : comment lirait-il, s'il ne comprend pas, s'il ne sent pas ? Il y a là un cercle vicieux dont on peut sortir par les leçons données à l'école.

La tâche est difficile, ingrate, il est vrai, mais les résultats en sont précieux.

Il faut, chaque fois que l'occasion s'en présente, dans les leçons de lecture, dans les dictées, etc., faire comprendre aux enfants ce qu'ils lisent (étude du fond) et leur faire remarquer les beautés, les ornements du style (étude de la forme), à condition, bien entendu, que ces remarques soient à la portée des élèves auxquels on s'adresse.

L'on aura beau faire apprendre de mémoire des morceaux de littérature, ou des lettres toutes faites en prévision des concours, on ne formera pas sérieusement le style par ces procédés routiniers ; ce qu'il faut faire, c'est provoquer le travail de l'intelligence, l'activité, la spontanéité chez l'élève, c'est l'initier à l'analyse et à la composition littéraires par des remarques utiles et des exercices intelligents.

Prenons un exemple. Un enfant avait, dans une rédaction, parlé de la triste situation des petits oiseaux pendant la

rude saison d'hiver, et voici une phrase que j'ai rencontrée dans son travail : " Par une matinée d'hiver, j'entendis des oiseaux pousser des cris."

Supposons cette phrase écrite au tableau noir ; les élèves l'examinent et je leur parle ainsi : Ne pourrait-on plus introduire, dans cette phrase, des mots qui exprimeraient mieux les idées qu'elle contient, qui embelliraient la proposition ? Evidemment, mes amis, cette phrase est correcte, elle est claire, précise, je ne peux y signaler aucune irrégularité grammaticale ou autre, mais je la compare à une bonne maison non meublée, à un bon jardin sans fleurs, en un mot, je n'y vois pas d'ornements. Or, l'un des ornements du style, c'est le qualificatif ajouté au nom, à condition toutefois que le premier convienne ou second, qu'il exprime une idée vraie, naturelle, qu'il constitue une beauté dans la phrase. Est-ce que vous ne pourriez pas donner à *matinée* un qualificatif qui lui convienne dans cette phrase ? Quel temps fait-il ordinairement en hiver ? Que pouvons-nous dire d'une matinée d'hiver ?—Qu'elle est froide.—Très bien, retenez ce mot.—Et les oiseaux, que font-ils en hiver ?—Ils ont faim.—Je ne demande pas ce qu'ils ont, mais ce qu'ils *sont*.—Ils sont à plaindre.—Dites-moi ce qu'ils sont, en employant un qualificatif.—Ils sont malheureux.—Parfaitement ; mais ce mot a un synonyme qui conviendrait mieux dans cette phrase ; on dit souvent d'un homme malheureux... le pauvre homme. Retenez aussi le mot *pauvre*.

Voyons, maintenant, comment nous pourrions qualifier *cris*. Les élèves essayeront des qualificatifs ; on les amènera à trouver le mot *plaintifs* en leur demandant pourquoi les oiseaux jettent des cris ; on n'attendra pas longtemps pour obtenir la réponse : pour se plaindre ; de *plaindre* on formera *plaintif*.

Un élève désigné formera la phrase suivante que l'on écrira à la planche noire au-dessous de la première : *Par une froide matinée d'hiver, j'attendais de pauvres oiseaux jeter des cris plaintifs.*

La comparaison entre ses deux phrases fera voir, ou mieux sentir à l'élève que

la différence qu'elles présentent est tout à fait à l'avantage de la seconde.

On recommencera cet exercice oral sur un nouvel exemple, tel que celui-ci :

L'hirondelle est la messagère du printemps.

L'active hirondelle est la fidèle messagère du printemps parfumé.

Remarquez que, pour rechercher des qualificatifs convenables, l'élève est forcé de penser, de réfléchir, de juger, et qu'il fait des efforts pour porter des jugements justes ; n'est-ce pas là un travail intellectuel éminemment utile ? Quand l'enfant connaît le beau, il l'aime, le recherche et travaille à le produire.

Devoir.

On dictera le texte suivant ; les élèves ajouteront aux noms des qualificatifs convenables :

L'âge de ce vieillard m'inspire du respect.—Pendant les matinées d'hiver, on entend les oiseaux pousser des cris.—Le coq nous éveille la nuit par son chant.—J'aime à me promener dans la prairie émaillée de fleurs et arrosée par un ruisseau.—L'abeille nous invite au travail.—Une étude nous procure des connaissances.—Le laboureur promenait son regard sur les moissons qui couvraient son champ.

Certes, il y aura des corrections à faire aux travaux des enfants, mais les corrections sont utiles de leur nature, elles sont instructives et constituent une partie essentielle de la leçon.

Lorsque les corrections individuelles seront terminées, l'instituteur pourra faire recommencer le devoir ou dicter une rédaction modèle ; par exemple, la suivante :

Devoir modèle.

Le grand âge de ce vénérable vieillard m'inspire un profond respect.—Pendant les froides matinées d'hiver, on entend les pauvres oiseaux pousser des cris plaintifs.—Le coq vigilant nous éveille la nuit par son chant perçant.—J'aime à me promener dans la verte prairie émaillée de jolies fleurs et arrosée par un ruisseau limpide.—La diligente abeille nous invite au travail persévérant.—Une étude sé-

rieuse nous procure des connaissances durables.—Le laboureur désolé promenait son triste regard sur les débris des moissons qui couvraient son champ dévasté.—Le bon laboureur promenait son regard joyeux sur les riches moissons qui couvraient son champ fertile.

Avoir soin de faire connaître le sens de chaque qualificatif et d'en justifier l'emploi.

Faire observer aux élèves que le qualificatif ajouté à un nom, dans le seul but d'orne le discours, est une *épithète* ; la suppression de l'épithète ne peut donc nuire au sens de la phrase.

C.-J. SCHÉPERS.

LECTURE EXPLIQUÉE.

Boileau.—*Satire IX.* Du vers 210 : Il a tort, dira-t-on...
— — — — — au vers 240 : La satire, dit-on...

I.—En écrivant la *Satire VIII*, Boileau avait prétendu faire l'apologie du genre satirique en général ; quand il composa la *Satire IX*, il songea plus spécialement à justifier la façon dont il avait traité la *Satire littéraire* ; et, dans le passage qui va nous occuper, son dessein exprès est de répondre à ceux qui lui reprochaient ses attaques personnelles contre les auteurs médiocres ou mauvais.—Dans une œuvre classique entre toutes, la *Satire VII* et la *Satire IX*, sont ce qu'il y a de plus classique peut-être, j'entends ce qu'il y a de plus lu dans les classes ; non sans raison, d'ailleurs ; car le bon sens de Boileau, animé par la verve, y abonde en vers amusants et qui sont devenus proverbes. Et pourtant, il faut bien reconnaître, si peu tenté qu'on soit de *médire de Nicolas*, que les questions posées sont effleurées à peine, que Boileau ne voit guère que les idées accessoires, non pas les essentielles, qu'il en avance même de contestables ; en un mot, comme dit Nisard, qu'on n'accusera point d'être un détracteur du poète, "les vers ôtés, on sent une certaine faiblesse de conception." En analysant le passage que nous avons choisi, voilà ce qu'il nous faudra faire ressortir d'abord.

II.—Lorsqu'il plaça dans ses vers, "comme dans leurs niches," les noms des

auteurs qu'il voulait critiquer, il est certain que Boileau provoqua un gros scandale. Il nous l'apprend lui-même dans son *Discours sur la Satire* : "... Ces messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat inouï et sans exemple." Perault, en effet, n'avait-il point écrit : "Ce ne sont que ses médisances qui ont fait rechercher ses ouvrages ; ... il va toujours terre à terre, comme un corbeau qui va de charogne en charogne." Toute la gent littéraire se récriait bien haut contre l'audace de Boileau. Cette audace, il est vrai, était nouvelle, mais légitime aussi et même nécessaire ; aussi regrette-t-on de le voir s'en excuser presque, au lieu de s'en glorifier. Voici, en effet, comme il répond à ceux qui se plaignent : "Pourquoi ces criailleries et ce déchaînement ? En quoi suis-je donc si coupable ? Je n'ai fait que répéter ce que l'on dit ; je suis le secrétaire du public. Respectueux d'ailleurs de la vie privée, je ne dérige jamais d'attaques contre le caractère de ceux dont je raille les écrits.—Bien plus, je les laisserais en paix et n'attaquerais point leurs rapsodies, si l'on ne prétendait les mettre au pinacle et les proposer pour des modèles.—Si le génie, si le talent leur manquent, peuvent-ils s'en prendre à mes vers ? Censeurs et satiriques auraient beau faire ; ils ne sauraient empêcher une œuvre vraiment belle, vraiment intéressante d'être admirée ou goûtée. Richelieu n'a rien pu contre le *Cid*." C'est ainsi que Boileau se justifie ; ce qu'il dit, dans ce passage, s'applique spécialement à Chapelain ; mais Chapelain y représente tous les mauvais poètes.

Examinons en détail chacune de ces idées. Comment tout d'abord n'être pas frappé d'une contradiction au moins apparente ? En attaquant ces méchants écrivains, disons-nous à Boileau, vous prétendez n'être que l'écho de la voix publique qui les condamne, et, après avoir fait cette déclaration, vous nous assurez que, ce qui *échauffe votre bile*, c'est de voir qu'on les propose comme des modèles. Comment concilier cela ? Peut-être entendez-vous que ces admirateurs de mauvais aloi se recrutent, non dans le

public, mais parmi les coteries ; que ne le dites-vous donc ? S'il n'y a pas contraction dans vos idées, au moins la netteté leur manque.—Puisque vous croyez devoir excuser l'audace avec laquelle vous nommez les gens, pensez-vous y réussir en vous retranchant derrière le jugement du public ? Vos vers, à votre dire, ne font qu'enregistrer les propos qui échappent au dégoût ou à l'impatience des lecteurs. Mais quelle différence entre les boutades tombées des lèvres du premier venu et les railleries patiemment aiguës par un poète caustique, qui les fixe dans son œuvre avec le dessein de faire siffler ses victimes jusque chez nos derniers neveux !—Il est vrai que vous avez toujours pris soin de distinguer l'homme de l'écrivain, et qu'en attaquant les ridicules de Pradon, Cotin et autres, vous avez respecté leurs mœurs. Mais c'est ce qu'eût fait tout honnête homme, capable de sentir quelle distance sépare la satire de la diffamation.—Vous ajoutez enfin que vos vers n'ont pas le pouvoir de "pétrifier la veine, et de glacer l'esprit" de ceux que vous prenez à partie. Cela est-il si sûr ? Vous avez malmené quelques hommes qui ne manquaient pas de mérite : Quinault, Boursault, par exemple ; s'ils eussent eu une sensibilité aussi vive que votre ami Racine, vos attaques n'auraient-elles pas pu nous faire perdre quelques œuvres agréables qu'ils donnerent plus tard ?

III.—Il faut bien comprendre que, si nous discutons ainsi le plaidoyer de Boileau, nous ne voulons point donner à entendre que sa cause fût mauvaise ; ce qu'il a fait, il le devait faire. Nous regrettons seulement qu'il ne se soit pas expliqué avec plus d'assurance et de force : eût-il eu même un peu de hauteur dans l'accent, cela n'aurait point été pour déplaire. Qu'auraient pu répondre ses adversaires si, au lieu d'essayer d'atténuer son audace, il eût dit bien haut que les mœurs littéraires de l'époque lui en faisaient un devoir et imposaient à qui voulait jouer un rôle de critique efficace, la nécessité de procéder par attaques directes et même brutales ? Dans un chapitre de son *Histoire de la littérature française*, M. Nisard a fait vivement

ressortir les abus de la vanité littéraire au moment où Boileau commence à écrire : " Un p u é r i l commerce de louanges était la seule amitié qui liait les poètes entre eux. . . . La peur de la critique était égale au désir d'être loué. . . . La réciprocité des louanges était devenue un devoir de civilité. . . . Personne ne trouva ridicule le neveu de Voiture, Pinchène, recommandant les œuvres de son oncle à la bienveillance du lecteur, par la raison, disait-il qu'on n'avait rien lu de lui qui ne fût à l'avantage de ceux dont il avait parlé. . . . Chapelain n'était pas moins complaisant. . . . Voiture l'avait appelé l'excuseur de toutes les fautes. Il disait de tout écrit, de quelque main qu'il vint : " Cela n'est pas méprisable." Il fallait en finir avec cette abdication de la critique ; il fallait que quelqu'un fit un éclat en se refusant à cette sorte de complicité, grâce à laquelle les gens de lettres bons, médiocres ou mauvais s'imposaient, sans distinction, au public. Boileau eut ce courage : que ne l'a-t-il dit ?

Il pourrait montrer encore comment il est impossible de venir à bout d'un défaut littéraire, si l'on s'en tient à une critique générale. Vous blâmez l'abondance stérile ; Scudéry la condamnera avec vous, mais ne la trouvera nulle part dans ses ouvrages. Vadius se raille fort bien des auteurs dont le défaut.

Est d'en tyranniser les conversations :

de ceux qui se font

De leurs vers fatigants, lecteurs infatigables.

Et, sa diatribe à peine finie, au milieu du cercle de Philaminte, il tire un manuscrit de sa poche :

Ce sont de petits vers pour de jeunes amants . . .

Tous, plus ou moins, nous en sommes comme Vadius, et n'échappons guère aux défauts que nous avons le mieux appris à connaître dans les poétiques ou les rhétoriques. Qui veut nous corriger d'un défaut doit, quand il parle, nous dire nettement :

C'est à vous, s'il vous plait, que ce discours s'adresse.

Sinon, rien de fait ; c'est ce qui légitime les personnalités dans la satire lit-

téraire. Boileau le savait bien ; que ne l'a-t-il dit ?

IV.—Nous avons fait bien des réserves sur la page que nous venons d'étudier. Hâtons-nous de dire que, si l'apologie présentée par Boileau est incertaine et incomplète, ce morceau n'en est pas moins fort agréable.—On devra marquer la vivacité du mouvement dans ce passage : Qu'on vante en lui. . . jusqu'à : Midas, le roi Midas.

Cela semble avoir été écrit de verve ; le démon de Boileau, c'est-à-dire la haine des sots livres, l'anime ici et le soutient au point qu'on ne trouverait peut-être pas dans toute son œuvre une période conduite avec autant de sûreté et d'ampleur. Et quelle chaleur, quel élan dans ces beaux vers si souvent cités :

En vain contre le Cid un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène à les yeux de Rodrigue ;
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Bien qu'il n'ait jamais eu pour Boileau qu'un goût peu décidé, Sainte-Beuve était très ému par ces vers ; il les cite et ajoute : " Quand Boileau loue à cœur plein et à plein sens, comme il est touché et comme il touche ! comme son vers d'Aristarque se passionne ! . . . Quelle générosité d'accent ! comme le sourcil s'est déridé ! Cet œil gris pétille d'une larme, son vers est bien alors le vers de la saine satire et qu'elle épure aux rayons du bon sens ; car le bon sens chez lui arrive, à force de chaleur, au rayonnement et à la lumière." Ce sont, en un mot, des vers de grand poète ; il y a là de quoi nous consoler des hésitations et des lacunes que nous avons signalées dans la composition.

MAURICE PELLISSON.

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION

I

L'ÉTERNEL VOYAGEUR

Qui donc es-tu, toi qui, franchissant les espaces,
Sous ton souffle puissant vois les humains troublés
Se pencher pour mourir comme tombent les blés
Sous l'ouragan vainqueur ? Que fais-tu, quand tu

(passés)

En planant sur ce globe étroit puisque toujours
Inflexible en ton œuvre et rapide en ta course.
Tu moissonnes partout, mais sans tarir la source
D'où naissent tous les jours ?

D'où viens-tu, voyageur aussi vieux que le monde ?
Qui t'a donné jadis cet immortel essor ?
— Je suis né de la vie éternelle et féconde,
Par l'ordre du Très-Haut, je fais ici ma ronde ;
Vous m'appelez le *Temps*, je me nomme la *Mort* !

M. J. A. POISSON.

II

A DES ENFANTS

Enfants, quand vous voyez, dans vos jardins superbes,
Une fleur qui s'incline et courbe les brins d'herbes,
Une fleur qui semble mourir !
Oh ! ne l'arrachez pas, laissez-la vivre encore !
Car les rayons cléments de la prochaine aurore
Vont peut-être la secourir.

Quand vous voyez tomber d'un nid, sous le grand chêne
L'oisillon maladroit, dont l'aile peut à peine
S'ébattre au souffle maternel,
Ne le tourmentez pas, enfants, laissez-le faire :
Pour regagner son nid, songez qu'il a sa mère
Et la providence du ciel !

Dans les soirs de janvier, lorsqu'une voix glacée
Mêle au vent de la nuit sa plainte cadencée
Et ses gémissements,
N'ayez pas peur, enfants, mais priez ! car aux heures-
Où le feu du foyer pétille en vos demeures,
Le pauvre a d'étranges tourments !

Souvent vous avez vu passer sous vos fenêtres
Des enfants presque nus, tristes et pauvres êtres
Dont le froid glace les genoux ;
Quand vous les reverrez, que la pitié vous touche :
Laissez tomber sur eux le pain de votre bouche,
Ce sont des anges comme vous.

Vous avez rencontré, cheminant par les rues,
Un homme à cheveux blancs, aux manières bourruées,
Un homme dont vous avez ri.
Enfants, n'insultez pas ceux dont les lèvres closes
Pourraient vous raconter de bien terribles choses !
Un cœur vieux est souvent aigri....

Quand vous verrez un homme accablé sous la peine,
Trainant vers la prison sa froide et lourde chaîne,
Ne détournez pas le regard.
Dieu seul, qui des grands monts voit la base et la cime,
Dieu seul, enfants, connaît l'innocence et le crime
Et de chaque homme fait la part.

Soyez bons, soyez doux, enfants, soyez sur terre
Ainsi que les lis purs dans un vaste parterre :
Embaumez et purifiez tout !
N'ayez jamais au cœur de méchantes pensées.
Votre rire charmant plaît aux âmes blessées :
Hé bien ! répandez-le partout.

LOUIS ROGER.

DICTEES D'ORTHOGRAPHE
USUELLE

I

La grandeur est comme certains verres qui grossissent tous les objets.— La vertu souffrante attendrit tous les cœurs qui ont quelque goût pour la vertu.— Quelque prétexte que nous donnions à nos afflictions, ce n'est souvent que l'intérêt et la vanité qui les causent.— Une physionomie spirituelle est un grand avantage.— L'orgueilleux s'enfle, et son enflure lui ôte la sensibilité.— Le pardon des injures est un véritable héroïsme.— L'architecture gothique fit un grand usage des arcs-boutants.— Les petits frissons sont les avant-coureurs de la fièvre.— Les désordres et les fantaisies n'ont point de bornes ; ils font plus de pauvres que les vrais besoins.— Les animaux ont la faculté de distinguer sur-le-champ ce qui leur convient de ce qui leur est nuisible.— Les choses dont nous nous soucions le moins, sont souvent celles qui contribuent le plus à notre bonheur.— Avec quelque supériorité de force qu'on s'engage dans un combat, le moindre mécompte, une terreur panique, un rien vous arrache la victoire qui était dans vos mains, et la transporte chez vos ennemis.— Quand la plantule entre dans la seconde période de sa germination, sa partie supérieure prend le nom de *plumule*, et l'inférieure celui de *radicule*.— Les plantes sont formées d'hydrogène, de carbone, d'oxygène et quelquefois d'azote de soufre et de phosphore, sans compter la chaux, la silice et la potasse.— La pluie est salutaire tant qu'on est en mouvement : elle n'est nuisible que lorsque la transpiration est arrêtée par le repos.— L'eau pluviale est plus douce que l'eau de puits ou de source.— Les polypes forment une classe du règne animal ; ce sont les plus simples de tous les être animés après les spongiaires.

II

L'expérience est un trophée composé des armes qui nous ont blessés.— Pour être initié à la beauté de l'art, il faut commencer par être initié à la beauté de la nature et de la vie.— Un jour tout

passera, excepté l'usage que l'on aura fait de son temps.—Il n'est point de lumière qui puisse remplacer le feu sacré du regard d'une mère.—La vie est un cadeau où les heures vont plus vite dans la matinée que vers le soir.—On ferait bien des heureux avec tout le bonheur qui se perd chaque jour.—La paresse est la mère de la pauvreté ; c'est une marâtre qui laisse mourir de faim ses enfants les plus chéris.—Quelque chose que nous fassions pour obliger un ingrat, il ne la trouvera jamais digne de sa reconnaissance.—La vie se compose d'un plus ou moins grand nombre de questions : la mort seule y répond.—C'est dans l'enfance, quand l'âme est susceptible de toutes les impressions, qu'il faut s'appliquer à former le caractère.—Descendre souvent dans son propre cœur, c'est sérieusement réparer ses pertes.—La foi est le nœud de tous nos rapports personnels.—La gloire est l'illusion de notre enfance et de ceux qui n'en sortent jamais ; celui qui peut l'atteindre n'y songe pas ; il est déjà trop grand.—Les obscurissements de la vérité dans de grands esprits ne sont pas toujours un symptôme triste ; ils sont quelquefois le présage que d'admirables miséricordes sont proches, et que Dieu veut en avoir la gloire.—Il est aisé de tourner en ridicule les sentiments que l'on n'éprouve pas.—Personne n'est au-dessus de la reconnaissance.

III

Il en est des amitiés du monde comme de ces pierres qui brillent sans avoir de valeur.—C'est une chose bien vaine de faire l'examen de tout ce qui se passe dans le monde, si cela ne sert à se redresser soi-même.—La constance peut avancer lentement, mais elle n'interrompt jamais l'ouvrage qu'elle a commencé et produit de grandes choses. Apportez chaque jour une corbeille de terre, vous ferez enfin une montagne.—La grandeur est la plus belle prérogative de l'âme et celle qui donne le mieux l'idée de sa noblesse.—L'ordre public n'est jamais troublé que par la faute de l'autorité chargée de le maintenir ; mais on ne maintient l'ordre qu'en respectant tous les droits.—

Le remords est une douleur qui nous avertit qu'il y a en nous quelque désordre ; il sert, comme la douleur physique, à la conservation de la vie.—Les nations ont un progrès comme les hommes ; quand leurs lisières sont tombées, elles ne retournent plus à l'enfance.—Faites en sorte que les images laissées après vous rappellent moins vos traits que le souvenir de votre vertu.—La morale est une plante dont la racine est dans le ciel, et dont les fleurs et les fruits parfument et embellissent la terre.—Tous les hommes feignent d'aimer la vérité, et c'est une des plus grandes preuves de l'obligation où ils sont de l'aimer véritablement.—Le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir, pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent.—Quand on sait bien régler son temps, il nous reste quelques moments de loisir, que nous devons employer à agrandir notre intelligence et notre cœur.—Sentir vivement est un moyen de parler éloquemment.

IV

Il faut s'endurcir par raison aux absurdités. Il y aurait trop à souffrir dans le monde, si l'on y portait la douloureuse susceptibilité du bon sens.—L'on n'estime guère dans les autres que les qualités que l'on croit posséder soi-même. C'est une manière de se louer.—Les jours passent, qu'emportent-ils avec eux ? des vœux nutils, des espérances trompées. Le présent s'enfuit chargé de douleurs, de larmes et de regrets qui s'abîment avec lui dans le gouffre sans fond du passé, où ils vont incessamment augmenter cet immense trésor des misères, possession commune du genre humain, et son inaliénable héritage.—Une attention trop scrupuleuse aux mots énerve le style, dessèche et rétrécit l'esprit, refroidit l'âme, et tarit toutes les sources d'une mâle et franche éloquence. C'est cet esprit de critique minutieuse qui a donné naissance au style académique, si éloigné du style des Bossuet, des Pascal, etc.—Compatir aux erreurs des hommes, être indulgent pour leurs faiblesses, ce sont là les devoirs de chacun de nous.—La charité chrétienne nous commande d'aimer

notre prochain et de lui prêter assistance.—Les bienfaits sont le lien de la concorde publique et particulière.—Les lois humaines règlent uniquement les rapports extérieurs ; là s'arrête leur action ; elles ne sauraient atteindre la pensée ni la volonté, qui demeurent, sous leur empire, dans une indépendance absolue.—Le christianisme, qui règle l'usage des facultés humaines et ne les enchaîne pas, laisse à chacun sa libre expansion.—Les préjugés sont les moisissures de l'esprit ; on ne les trouve que là où la lumière n'entre pas.

V

LA TEMPÉRANCE ET LE TRAVAIL

La tempérance et le travail, dit un célèbre philosophe, sont les deux vrais médecins de l'homme ; le travail aiguise son appétit, et la tempérance l'empêche d'en abuser.

Un médecin ayant demandé au célèbre P. Bourdaloue quel régime de vie il observait, cet illustre prédicateur lui répondit qu'il vivait avec la plus grande sobriété.

“ Gardez-vous, lui dit le médecin, de rendre public votre secret vous nous ôteriez toutes nos pratiques. ”

Saint-Charles-Borromée, étant tombé malade à Rome, se vit obligé de consulter les médecins ; mais comme ils ne convenaient pas entre eux sur la maladie, il profita de leur contradiction pour ne pas se mettre entre leurs mains, et pour se faire lui-même un genre de vie. Il commença par retrancher de sa table tout ce qui tenait de la délicatesse, et qui ne servait qu'à flatter le goût ; et s'étant accoutumé peu à peu à une vie dure et sobre, il fut bientôt délivré de sa pituite, de sa toux, de ses fièvres, et de ses autres incommodités ordinaires. Il devint même si robuste, que, sans fatigue, il put supporter les plus rudes travaux du corps et de l'esprit. (Extrait de la *Semaine des Enfants*.)

VI

FÉCONDITÉ DE LA NATURE

La surface de la terre parée de sa verdure est le fonds inépuisable et commun

duquel l'homme et les animaux tirent leur subsistance ; tout ce qui a vie dans la nature vit sur ce qui végète, et les végétaux vivent à leur tour des débris de ce qui a vécu et végété. Pour vivre il faut détruire, et ce n'est en effet qu'en détruisant des êtres que les animaux peuvent se nourrir et se multiplier. Dieu, en créant les premiers individus de chaque espèce d'animal et de végétal, a non seulement donné la forme à la poussière, mais il l'a rendue vivante et animée en renfermant dans chaque individu une quantité plus ou moins grande de principes actifs, de molécules organiques vivantes, indestructibles et communes à tous les êtres organisés : ces molécules passent de corps en corps, et servent également à la vie actuelle et à la continuation de la vie, à la nutrition, à l'accroissement de chaque individu ; et, après la dissolution du corps, après sa destruction, sa réduction en cendres, ces molécules organiques, sur lesquelles la mort ne peut rien, survivent, circulent dans l'univers, passent dans tous les êtres, et y portent la nourriture et la vie. Toute reproduction, tout renouvellement, tout accroissement par la génération, par la nutrition, par le développement, supposent donc une destruction précédente, une conversion de substance, un transport de ces molécules organiques, qui ne se multiplient pas, mais qui, subsistant toujours en nombre égal, rendent la nature toujours également vivante, la terre également peuplée et toujours également resplendissante de la première gloire de celui qui l'a créée.

(BUFFON.)

PHRASES A CORRIGER.

1o Tant qu'il y aura des cœurs brisés, pour espérer dans un monde meilleur, il y aura toujours de la poésie ici-bas.

2o Parmi les divers moyens mis en usage jusqu'à ce jour pour nettoyer et blanchir les dents, il en est bien peu qui n'aient pas des inconvénients plus ou moins grands. Les uns, composés d'albâtre, de corail ou autres corps durs pulvérisés agissent à la manière de la lime et usent lentement l'émail.

3o L'estime et la confiance dont la population de Versailles vous a constamment entouré étaient des titres d'exclusion trop éclatants pour que vous puissiez échapper à la proscription administrative qui vient de vous atteindre.

4o Ils marchaient sur une seule ligne, mais sans se voir, lorsque l'un d'eux, le gendarme D., que l'on guettait, dit-on, a été assailli par cinq ou six individus, qui, après l'avoir assommé de coups et foulé un bras, lui ont enlevé le fusil et sa casquette, et ont disparu sans que les camarades aient pu retrouver leurs traces.

5o Une copie de ce document a circulé avant-hier à l'Assemblée nationale, et, comme on le pense bien, l'esprit qui a présidé à sa rédaction n'a pas laissé que de produire parmi les députés une profonde émotion.

6o Mais elle n'avait sa raison d'être que jusqu'à ce que le pays ait montré ses préférences, jusqu'à ce qu'il ait exprimé ses vœux d'une façon formelle.

7o Cette charge disparaîtrait d'elle-même si le gouvernement veillait à ce que le raccordement des voies ferrées roumaines au réseau occidental européen, soit aux chemins de fer hongrois, eût lieu le plus tôt possible.

8o Le démon sait si bien accommoder sa figure aux circonstances et se faire débonnaire à seule fin d'être plus nuisible ! On dit bien encore, pour ne pas perdre une métaphore, que nous grinçons ; mais nous ne grinçons pas du tout.

9o Vaine concession : le centre droit a été de nouveau battu, et il est à craindre que ce nouvel échec augmente son irritation au lieu de la ramener à des vues plus sages.

10o Ici sans doute quelque logicien sera intervenu et aura dit : " Mais, messieurs, nous allons nous faire moquer de nous ; nous décidons que le principe est applicable, et nous ne l'appliquons pas."

CORRECTIONS.

1o il y aura de la poésie ici-bas (pas toujours, qui forme pléonasme après tant que.)

2o Parmi les divers *dentifrices* (on ne peut pas dire qu'un *moyen* est composé d'albâtre, etc....)

3o trop éclatants pour que vous pussiez échapper....

4o après l'avoir assommé de coups et lui avoir foulé un bras, lui ont enlevé son fusil....

5o à sa rédaction n'a pas laissé de (sans que....)

6o que jusqu'à ce que le pays eût montré.... jusqu'à ce qu'il eût exprimé....

6o au réseau occidental européen, ou (soit ne s'emploie qu'en cas de répétition....)

8o et se faire débonnaire afin d'être....

9o et il est à craindre que ce nouvel échec n'augmente....

10o nous allons nous faire moquer (sans de nous....) le principe applicable....

[Extraites du *Courrier de Vaugelas*.]

EXERCICES DE CALCUL

I. Un cultivateur a deux champs d'orge, le premier de 17 acres et le second de 28 acres. Le premier champ a rapporté 30 minots par acre, et le second 34. Combien de minots d'orge le cultivateur a-t-il récoltés ?

Réponse : 1,462 minots.

Solution :

Le premier champ a produit $30 \times 17 = 510$ minots.

Le second champ a produit $34 \times 28 = 952$ minots.

Le cultivateur a récolté $510 + 952 = 1462$ minots.

II. Un jeune homme a travaillé pendant un an à \$25 par mois. Il a payé \$8 de pension par mois, et il a dépensé \$100 dans le cours de l'année. Combien d'argent a-t-il mis de côté ?

Réponse : \$104.

Solution :

Ce jeune homme a gagné pendant un an $\$25 \times 12 = \300 .

Il a dépensé pour sa pension $\$8 \times 12 = \96 .

Il a dépensé pour autres choses \$100.
 Il a dépensé en tout \$196
 Il a mis de côté \$300 - \$196 = \$104.

III. Un marchand achète 84 pièces de drap de 37 verges chacune : combien doit-il s'il paye le drap \$5.75 la verge ?

Réponse : \$17,871.

Solution :

Les 84 pièces contiennent $37 \times 84 = 3108$ verges.
 3108 verges à \$5.75 = $\$5.75 \times 3108 = \$17,871$.

IV. Un marchand achète du drap de deux qualités, la première à 8 francs, la seconde à 6 francs le mètre. Il prend autant de pièces de l'une que de l'autre, mais les pièces du premier drap sont de 15 mètres, et celles du second de 12 mètres. Combien y a-t-il de mètres de chaque qualité pour un prix total de 7,296 francs ?

Réponse : 570 et 456 mètres.

Solution :

1 pièce du premier drap coûte fr. $8 \times 15 =$ fr. 120.
 1 pièce du second drap coûte fr. $6 \times 12 =$ fr. 72.

Les 2 pièces coûtent fr. $120 +$ fr. 72 = fr. 192.

Le nombre de pièces de chaque qualité $\frac{7296}{192} = 38$.

Il y a du premier drap $15 \times 38 = 570$ mètres, et du second $12 \times 38 = 456$ mètres.

V. Pour payer ses fermages, qui s'élèvent à 3823 francs, un cultivateur vend 59 hectolitres de blé à 29 francs chacun. Combien doit-il encore vendre de moutons à 33 francs l'un pour compléter la somme nécessaire ?

Réponse : 64 moutons.

Solution :

59 hect. à 29 fr. = $29 \times 59 = 1711$ francs.
 Par la vente de moutons, le cultivateur devra acquitter 3823 fr. - $1711 = 2112$ fr.

Le nombre de moutons qu'il devra vendre = $\frac{2112}{33} = 64$.

VI. Un ouvrier a besoin, pour compléter son outillage, de 600 francs, sur lesquels il ne possède que 144 francs. En économisant 38 francs par semaine, combien devra-t-il travailler de semaines pour compléter la somme nécessaire ?

Réponse : 12 semaines.

Solution :

$\frac{600 - 144}{38} = \frac{456}{38} = 12$ semaines.

VII. Un tonneau de vin à 3 francs le litre coûte 722 francs, dont il faut déduire 38 francs pour frais de transport et pour les droits. Combien contient-il de litres ?

Réponse : 228 litres.

Solution :

$\frac{722 - 38}{3} = \frac{684}{3} = 228$ litres

VIII. Un particulier dispose de sa fortune de la manière suivante : il en laisse la 5e partie aux pauvres de sa commune et le reste à 12 cousins. Sachant que ces biens ont une valeur de 62,000 francs, sur lesquels 9,875 francs doivent être employés à payer diverses dettes, trouver la part revenant aux pauvres et à chaque cousin.

Réponse : 10,425 frs aux pauvres, 3,475 frs à chaque cousin.

Solution :

Il reste de la succession, dettes payées, fr. $62,000 - 9,875 =$ fr. 52,125.

La 5e partie de cette somme destinée aux pauvres = $\frac{52125}{5} =$ fr. 10,425

Les Les 12 cousins ont à partager entre eux fr. $52,125 - 10,425 =$ fr. 41,700.

Chaque cousin reçoit $\frac{41700}{12} =$ fr. 3,475

IX. Partagez la somme de \$4000 entre 3 personnes de la manière suivante : la 1re doit avoir les $\frac{2}{3}$, la 2e et la 3e partageront le reste.

Réponse : la 1re \$2666 $\frac{2}{3}$, chacune des deux autres \$666 $\frac{2}{3}$.

Solution :

$$\text{Les } \frac{2}{3} \text{ de } \$4000 = \frac{4000 \times 2}{3} = \frac{8000}{3} =$$

\$2666 $\frac{2}{3}$, part de la 1re personne.

Les 2 autres personnes recevront chacune $\frac{\$4000 - \$2666\frac{2}{3}}{2} = \frac{\$1333\frac{1}{3}}{2} = \$666\frac{2}{3}$.

X. On a une pièce de toile de 36 aunes ; on veut savoir combien on pourra faire de mouchoirs de poche, si chaque mouchoir exige $\frac{3}{4}$ d'aune.

Réponse : 48 mouchoirs.

$$\frac{36}{\frac{3}{4}} = \frac{36 \times 4}{3} = 12 \times 4 = 48 \text{ mouchoirs.}$$

XI. Quelle est la valeur de .625 d'un louis.

Réponse : £0.12.6.

Solution :

$$\begin{array}{r} .625 \\ 20 \text{ (20 chelins = £1.)} \\ \hline 12,500 \\ 12 \text{ (12 deniers = 1 chelin.)} \\ \hline 6,000 \end{array}$$

XII. Si l'on emploie 2 aunes $\frac{3}{4}$ de toile pour une chemise, combien d'aunes faudra-t-il pour 3 chemises ?

Réponse : 8 aunes $\frac{1}{4}$.

Solution :

$$2\frac{3}{4} \times 3 = 8 \text{ aunes } \frac{1}{4}.$$

XIII. Si 29 lbs 4 oz. de tabac à priser coûtent £10.11.3, quelle est la valeur de 3 lbs. du même tabac ?

Réponse : £1.1.8.

Solution :

$$\frac{\text{£}10.11.3 \times 3}{29\frac{1}{4}} = \frac{31.13.9}{29\frac{1}{4}} = \frac{126.15.0}{117} = \text{£}1.1.8.$$

XIV. Si un homme parcourt une distance de 84 milles en 3 jours, combien fera-t-il de milles en 11 jours ?

Réponse : 308 milles.

Solution :

$$\frac{84 \times 11}{3} = 28 \times 11 = 308 \text{ milles.}$$

XV. Si 1 minot $\frac{4}{11}$ de blé coûte \$2 $\frac{1}{2}$, combien 60 minots coûteront-ils ?

Réponse : \$115,50

Solution :

$$\frac{2\frac{1}{2} \times 60}{1\frac{1}{11}} = \frac{157\frac{1}{2}}{1\frac{1}{11}} = \frac{157\frac{1}{2} \times 11}{11} = \frac{315 \times 11}{2 \times 11} = \frac{21 \times 11}{2} = \frac{231}{2} = \$115\frac{1}{2}, \text{ ou } \$115,50.$$

XVI. Cinq hommes peuvent faucher un champ de 800 pieds de longueur sur 700 de largeur en 3 $\frac{1}{2}$ jours de 14 heures chacun ; dans combien de jours, de 12 heures chacun, 7 hommes faucheront-ils un champ de 1800 pieds de longueur sur 960 de largeur ? — (Examen des candidats à l'étude d'udroit, janvier dernier.)

Réponse : 9 jours.

Solution :

$$\frac{5 \times 3\frac{1}{2} \times 14 \times 1800 \times 960}{7 \times 12 \times 800 \times 700} = \frac{5 \times 3\frac{1}{2} \times 2 \times 18 \times 96}{12 \times 80 \times 7} = \frac{3\frac{1}{2} \times 18 \times 96}{12 \times 8 \times 7} = \frac{18}{2} = 9 \text{ jours.}$$

XVII. Un marchand a acheté du drap qu'il a payé \$1.25 la verge ; mais ce drap ayant subi une avarie, le marchand est obligé de le revendre à 18% de perte : combien doit-il le revendre la verge ?

Réponse : \$1.02 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$$\frac{\$1.25 \times (100 - 18)}{100} = \frac{.05 \times 82}{4} = \frac{.05 \times 41}{2} = \frac{2.05}{2} = \$1.02\frac{1}{2}.$$

XVIII. Un commerçant a acheté 8 vaches à \$28 et 10 vaches à \$38 chacune : à combien lui revient une vache en moyenne ?

Réponse : \$33.

Solution :

$$\begin{array}{r} 8 \text{ vaches ont coûté } \$28 \times 8 = \$224. \\ 10 \text{ do do } \$37 \times 10 = \$370. \\ \hline 18 \text{ do do } \qquad \qquad \qquad \$594. \\ 1 \text{ vache a coûté en moy. } \frac{594}{18} = \$33. \end{array}$$

XIX. A combien reviendra le pavage d'une cour de 58 pieds 6 pouces de longueur, sur 54 pieds 9 pouces de largeur, si l'on paye $4\frac{1}{2}$ d. la verge carrée ?

Réponse : £7. 0. 10.

Solution :

La surface de la cour = 58 pds 6 pcs \times 54 pds 9 pcs, ou $58.5 \times 54.75 = 3202.875$ pds carrés.

La même surface exprimée en verges $\frac{3202.875}{9} = 355.875$ verges carrées.

355.875 à $4\frac{1}{2}$ d. la verge = $4.75 \times 355.875 = 1695.41625$ deniers.

1690 d. (la fraction étant négligée) $\div 12 = 140$ chelins + 10 deniers.

140 chelins $\div 20 =$ £7.

Le montant demandé = £7.0.10.

XX. Un oncle a dix ans de plus que son neveu, et il y a quinze ans l'âge de l'oncle était le double de celui du neveu ; quel est l'âge de l'un et de l'autre ? (Examen des candidats à l'étude du droit, janvier dernier.)

Réponse : 25 ans, âge du neveu ; et 35 ans, celui de l'oncle.

Solution :

Représentons par x ans l'âge du neveu ; alors $(x + 10)$ ans = l'âge de l'oncle ; il y a quinze ans, l'âge du neveu était de $(x - 15)$ ans, et celui de l'oncle de $(x - 5)$ ans. D'après les conditions du problème, nous aurons l'équation

$$2(x - 15) = x - 5.$$

Effectuons le calcul et réduisons :

$$2x - 30 = x - 5 :$$

d'où $x = 25$ ans, âge du neveu,
et $x + 10 = 35$ " " de l'oncle.

LECTURE POUR TOUS.

PHYSIQUE.

Aréomètres usuels à poids constant.

Ainsi que l'ont fait remarquer MM. Michel et Métral dans leur excellent

traité de physique (1), la plupart de ces instruments servent non à mesurer les densités, mais à apprécier le degré de concentration de certains liquides. Cependant, il est facile d'établir une formule qui donne, à la suite d'un calcul très simple, la densité d'un liquide, par la seule lecture de la division de la tige qui correspond au point d'affleurement. En traitant cette question, nous aurons l'occasion de montrer l'influence que peut avoir le choix de l'unité dans la résolution des problèmes.

Soit V le volume de l'instrument, depuis la partie inférieure jusqu'au point O , rapport du volume d'une des divisions de la tige pris pour unité, n le numéro de la division qui correspond au point d'affleurement dans le liquide dont on veut avoir la densité x ; on sait que la densité du liquide qui a servi à la graduation est 1,116. Les volumes immergés dans l'eau distillée, dans l'eau salée et dans le liquide en expérience, sont respectivement égaux à V , $V - 15$, $V - n$. Nous aurons donc les deux équations :

$$V = (V - 15), 1,116 = (V - n) x.$$

En éliminant V entre ces deux équations, on obtient :

$$x = \frac{144.3}{144.3 - n}$$

Pour l'acide sulfurique concentré, par exemple, $n = 66$. En portant cette valeur de n dans la formule, on trouve $x = 1.84$. Le calcul eût été beaucoup plus compliqué, si nous avions choisi une autre unité de volume.

Pour le pèse-esprits, la densité du liquide qui a servi à la graduation est 1,0847. En désignant, comme précédemment, par V le volume de l'instrument depuis la partie inférieure jusqu'au point 10 (l'unité est toujours le volume d'une division de la tige), les volumes immergés dans l'eau distillée, dans l'eau salée et dans le liquide en expérience, sont respectivement égaux à V , $V - 10$ et $V + n$ —

(1) *Traité élémentaire de Physique théorique et pratique*, par MM. Michel et Métral (Lecène, Oudin et Cie., éditeurs).

10. On a donc, dans ce cas, les deux équations :

$$V = (V - 10), 1,0847 = (V + n - 10) x.$$

En éliminant V entre ces deux équations, on obtient $x = \frac{128}{118 + n}$.

J. PICHOT.

LA FABRICATION DU VERRE

Mélange et préparation.—Pour fabriquer le verre ordinaire, on mélange du sable, des calcaires moulus et de la soude. Ce mélange, auquel on peut ajouter des débris de verre, est placé dans les creusets en terre réfractaire que l'on introduit dans des fours fortement chauffés à la houille ou au gaz. La chaleur fait entrer en fusion les différentes matières qui forment, après vingt-quatre heures environ, une pâte assez liquide.

1er travail.—Deux ouvriers, le souffleur et le gamin, sont placés près du four et munis d'un long tube en fer appelé canne du souffleur. Le gamin plonge une des extrémités de la canne dans le creuset et y cueille une petite quantité de pâte qu'il tourne pour l'arrondir sur une table en marbre ou en fonte. Après avoir réchauffé la boule à l'entrée du four, il passe le tube au souffleur qui, en y soufflant avec force, gonfle le verre et l'allonge ; ce travail ressemble au jeu des bulles de savon. Il réchauffe de temps en temps le verre à l'entrée du four et continue à le souffler en balançant dans le vide, afin qu'il s'allonge par l'action de son propre poids. Après quelque temps, l'ouvrier obtient ainsi à l'extrémité de la canne un globe allongé dont il réchauffe l'extrémité arrondie, qui est percée alors à l'aide d'une pointe de fer. Un mouvement de balancement agrandit l'ouverture et bientôt la pièce de verre détachée de la canne à l'aide d'un fil de verre rougi au feu et appliqué sur l'extrémité, forme un cylindre creux parfait, appelé "canon."

2e travail.—Le canon est conduit dans un magasin où on le laisse refroidir ; il est ensuite fendu dans le sens de la longueur par le même procédé qui a servi à

le détacher, puis posé sur une table roulante à l'intérieur d'un four chauffé : c'est le four à étendre.

La chaleur ayant ramoli le verre, celui-ci s'étend, s'aplatit sous la pièce de bois qu'un ouvrier promène à la surface. La feuille de verre, recuite dans ce four et refroidie lentement, est ensuite lavée dans un bain d'eau claire renfermant de l'acide. Il ne reste après cela qu'à la découper en vitres à l'aide de *diamants*.

Vitres de couleur.—Pour obtenir le verre de couleur, on prépare un mélange renfermant des substances colorantes, tirées pour la plupart des métaux et l'on procède comme pour le verre ordinaire.

Verre mousseline.—On fabrique le verre mousseline en appliquant sur le verre ordinaire une feuille de zinc où se trouvent découpés les dessins que l'on veut obtenir ; on souffle ensuite avec force du sable sur la surface, et les parties non couvertes, attaquées par le frottement, prennent l'apparence mate que nous leur voyons ; les parties protégées par le zinc restent lisses et transparentes.

Telle est la fabrication si intéressante du verre à vitres, qui est réellement belle à voir de près dans une verrerie. s. g.

HYGIENE

LES BAINS.

Le bain est l'immersion pendant un temps plus ou moins long, soit du corps entier, soit d'une partie seulement, dans l'eau liquide ou en vapeur, dans l'eau simple ou tenant en dissolution diverses substances.

Dans le bain chaud (35°), la peau devient rouge, sa chaleur augmente, elle se gonfle sensiblement ; la face se colore et se couvre de sueur ; la bouche est sèche et pâteuse, la soif est vive, la circulation et la respiration s'accroissent, on éprouve une pesanteur de tête incommode et de la tendance au sommeil. À la sortie du bain, la tête se dégage ; l'abondance de transpiration continue une partie de la journée ; l'appétit languit ; les facultés intellectuelles sont engourdies ; toute l'économie est débilitée. Les bains chauds conviennent aux rhumatisés.

Le bain tiède (25° à 30° c.) est hygiénique ; c'est un moyen de propreté qui prévient bien des maladies. Après le bain on se sent plus dispos : le bain tiède est calmant et convient après les exercices soutenus du corps et de l'esprit.

Le bain frais et le bain froid ne diffèrent que de quelques degrés : c'est le bain pris à la température atmosphérique moyenne : ils se prennent généralement dans les cours d'eau. Il est bon de faire un peu d'exercice avant de se baigner, mais il faut éviter de se mettre en transpiration. Il est reconnu, en effet, que le bain pris après un repos prolongé est beaucoup plus débilitant. Il est indispensable de se mouiller tout le corps à la fois, y compris la tête, pour prévenir toute congestion. Après le bain, il faut s'essuyer promptement avec force et vitesse, prendre un peu d'exercice ; alors on observe l'effet tonique du bain ; l'homme robuste est frais et agile, mais l'homme faible supporte difficilement le bain froid. La durée du bain doit être d'autant moindre qu'on est d'une constitution plus irritable : il faut en sortir dès qu'un second frisson vient succéder à l'impression agréable dont le premier avait été suivi. Il est dangereux de se baigner immédiatement après un repas, car le travail de la digestion s'arrête et des congestions sanguines s'opèrent vers quelque organe important. Le bain frais ne saurait convenir aux jeunes enfants ; il pourra être utile dans la deuxième enfance pour prévenir les maladies des constitutions lymphatiques : il a des avantages réels pour l'adulte qui s'y livre à la natation, pourvu qu'on ait une force de réaction suffisante. Dans l'âge viril, le bain froid peut produire les hémorroïdes et des maladies abdominales. Le vieillard et les individus qui ont des éruptions cutanées ou qui transpirent habituellement de quelque partie du corps doivent s'abstenir du bain froid. On a observé qu'en se baignant dans une rivière après un orage, on est disposé à contracter la fièvre. Quant à la canicule, elle n'a aucune influence si on se garantit contre les coups de soleil.

Les effets des bains de vapeur ont une

grande analogie avec ceux du bain d'eau très chaude.

Les bains de mer sont ordinairement frais : l'eau de mer agit à raison de sa densité, de ses sels, de son mouvement. Ces bains conviennent aux personnes faibles.

Parmi les eaux minérales, les eaux thermales sulfureuses ou salines sont celles que l'on emploie le plus communément en bains. Les médecins spécialistes peuvent seuls en conseiller l'usage et le mode d'emploi.

Quant aux bains partiels, il y a lieu de distinguer : le bain de siège, immersion de la moitié inférieure du tronc et d'une partie des cuisses dans l'eau ; le demibain, immersion de toute la partie inférieure du corps ; le pédiluve, qui, très chaud, agit comme dérivatif, en appelant le sang aux extrémités ; le manuluve, dont les effets sont analogues à ceux du pédiluve.

Les bains froids des membres sont utiles dans les brûlures, les entorses, les contusions.

J.-F. D. M.

PHILOGIE.

Origine et signification de SALMIGONDIS

Les Romains appelaient *salgama* des racines, des herbes, des fruits, etc., qu'ils gardaient conservés dans la saumure, ce dont nous avons une preuve par *salgamarium*, nom de celui qui vendait de ces conserves ou qui en faisait :

Deinde, sicut consueverunt *salgamarium*, decussatin ferramento lunato incidito.

(Columelle, XII, 56.)

(Après cela, comme ont coutume de faire les *confiseurs*, fendez-les en sautoir avec un instrument de fer en forme de croissant.)

Libros tres edidit, quos inscripsit nominibus Coci, et Cetarii et *Samalgarium*.

(Idem, XII, 46.)

(Il a donné trois livres qu'il a intitulés le Cuisinier, l'Apprêteur de poissons et le *Confiseur*.)

Or, de *salgama* et de *conditus*, assaisonné, on aurait fait d'abord, par une sorte de redondance, *salgama condita*,—

ensuite, par contraction et en vertu du changement si fréquent de *c* en *g*, et par celui non moins ordinaire de *itus* en *i* (*maritus*, mari, *infinitus*, infini, etc.), *salmigondi*; — et enfin, par l'addition d'une *s*, qui termine une foule de mots à leur finale sonnant *i*, *salmigondis*.

Voilà pour l'origine du mot; voyons maintenant pour sa signification.

Le Grand d'Aussy, après avoir dit (p. 142) comment se perdit à Paris un vieil usage qui précéda le règne de Louis XI, usage qui consistait, chez les gens du peuple, à souper les jours de grandes fêtes et de réjouissances publiques à leurs portes et en dehors de leurs maisons, mais que les guerres civiles et les malheurs qui en furent la suite abolirent, continue en ces termes :

“Cependant il s'en forma un autre qui tenait davantage à la sociabilité, et dont il est parlé dans le *Roman bourgeois* (p. 171). Les jours de fête et les dimanches plusieurs maisons voisines et amies se réunissaient pour souper ensemble. Chacune apportait son plat, ou, comme on parlait alors, son *salmigondis*.”

Le plat ainsi nommé, qui consistait probablement en une espèce de ragoût de différents morceaux, était donc très populaire au XVII^e siècle; or, quand on sentit le besoin d'un mot pour signifier, au figuré, un certain nombre de divers objets jetés pêle-mêle, on employa naturellement *salmigondis*, terme qui a cessé depuis de se dire dans le sens propre. (Extrait du *Courrier de Vauzelas*, vol. v, p. 84.)

LA FEMME CHRETIENNE

L'influence des femmes sur la vie tout entière est excessivement grande. Si nous étudions attentivement l'histoire, nous devons reconnaître que très souvent les femmes ont exercé un bien plus grande influence sur la marche du monde que nous, les fils orgueilleux d'Adam.

Mais l'influence de la femme est plus grande encore au sein de la famille. Là, les femmes sont les gardiennes des bonnes mœurs, de la vraie piété, du sentiment religieux.

Tous ceux qui ne sont pas entièrement corrompus, portent gravé dans leurs cœurs le souvenir de ce qu'il doivent à leurs mères. L'amour de sa mère ne s'éteint jamais au cœur d'un bon fils : il survit à la mort ; un bon fils aime à visiter souvent la tombe de sa mère ; c'est la preuve de la puissance maternelle. Et une mère qui comprend et remplit dignement, par sa parole et son exemple, cette mission de gardienne du sentiment religieux et des bonnes mœurs, devant son mari et devant ses enfants, une telle mère fait un bien immense, incomparable.

Qu'y a-t-il de plus touchant qu'une femme qui prie ! Si des dames me demandaient dans quelle position elles doivent se faire photographier, je serais tenté de leur répondre : dans l'attitude où vous êtes quand vous faites réciter le catéchisme à vos enfants.

Quand la mère de famille trouve préférable d'aller s'amuser hors de chez elle, de fréquenter les concerts, les bals, le théâtre, etc., d'abandonner ses enfants aux domestiques, oh ! alors il ne faut pas s'étonner que plus tard les fils tournent mal, et que les filles suivent des voies qui ne peuvent que nous déplaire et nous attrister.

La femme mariée s'appelle mère de famille ; sa place est donc dans la famille pour s'occuper de l'éducation de ses enfants, et surtout de leur éducation religieuse.

De nos jours, plus que jamais, il est absolument nécessaire d'attacher une grande importance à cette éducation de la famille. J'ai la ferme conviction que tous les efforts du libéralisme pour corrompre la jeunesse échoueront contre l'amour tendre et dévoué des mères allemandes. (Extrait d'un discours de feu M. Windthorst au parlement allemand.)

SUR LE CHARME DE LA RETRAITE

Ce sujet a été traité par deux poètes à des époques bien différentes : Racan et Boileau ; l'un vivait sous Henri IV, l'autre sous Louis XIV. — Rien n'est plus utile aux progrès de l'esprit que de voir préci-

sément les mêmes idées renfermées dans le même nombre de vers :

O bienheureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire
Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs ;
Et qui, loin, retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A, selon son pouvoir, mesuré ses desirs !

(RACAN.)

Qu'heureux est le mortel qui du monde ignoré,
Vit content de lui-même en un coin retiré,
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée
N'a jamais enivré d'une vaine fumée,
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir !

(BOILEAU.)

Peut-être, dit Laharpe, serait-il difficile de choisir entre ces deux passages. L'expression est certainement plus élégante dans le dernier, mais il règne dans l'autre je ne sais quel abandon qui peut balancer l'élégance. (Extrait du *Journal d'Education de Bordeaux*.)

LE MALHEUR EST L'ECOLE DE LA VERTU.

[Extrait du *Journal d'Education de Bordeaux*.]

L'adversité est l'épreuve des principes : sans elle, il est difficile de savoir si l'on est vraiment honnête homme.

Il manque quelque chose à l'homme, même le plus parfait, qui n'a pas éprouvé de malheurs : c'est une place forte qui n'a pas subi de siège.

Tu crois en ta vertu ; mais, pour avoir ce droit,
As-tu jamais souffert de la faim et du froid ?
Sais-tu, pendant les nuits où le souci s'éveille,
Tout ce qu'à l'indigent le désespoir conseille ?
A ton chevet fiévreux, as-tu vu, comme lui,
Un démon te montrer l'opulence d'autrui ?
Puis, en regard mettant ta misérable vie,
Dans ton âme ulcérée introduire l'envie ?
Ah ! ces rapprochements et ces comparaisons
Déposent dans les cœurs de rapides poisons,
Et celui qui résiste à leur œuvre malsaine
Peut vanter, sans orgueil, sa probité certaine ;
Mais je ne suis pas sûr, mon cher, d'une vertu
Qui n'a pas vaillamment et longtemps combattu ;
Celle-là, seulement, vaut qu'on la glorifie,
Que la lutte grandit et le choc fortifie.

(PONSARD. — *L'Honneur et l'Argent*.)

LE SECRET DE S'INSTRUIRE

On demandait un jour au célèbre Locke comment il avait fait pour amasser un trésor de connaissances si riches et si étendues :

— Je vais vous dire mon secret, répondit Locke ; jamais je n'ai eu honte de prier les autres de m'instruire sur ce que j'ignorais. Je me suis fait une règle de converser avec des hommes de tous les états, sur des sujets relatifs à leurs professions ou à leurs études habituelles. L'homme le moins instruit devient éloquent, lorsqu'il parle de son métier.

(*Musée des Enfants*.)

LE MONUMENT DE MAISONNEUVE

LA STATUE DE PAUL DE CHOMEDY

Nous avons eu le plaisir de voir la nouvelle maquette du monument de Maisonneuve, que notre artiste canadien, M. Ph. Hébert, a modifiée d'après les indications fournies par M. le vicomte de La Barthe, secrétaire du comité, à la société de numismatique, et adoptées en partie après discussion par le comité du monument.

Dans son ensemble, comme dans ses détails, le monument est de beaucoup supérieur au projet primitif

Paul de Chomedy, debout, est campé sur son piédestal de granit. L'artiste, mieux inspiré cette fois, nous le représente plantant le drapeau français de la main droite sur le sol canadien, tandis que la main gauche s'appuie sur la garde de son épée, indiquant résolument sa prise de possession du pays et son intention de le défendre les armes à la main

C'est bien l'attitude qui convient à ce héros de notre histoire.

Aux quatre angles du monument, quatre figures attirent l'attention à des titres divers : voici d'abord un sauvage, le tomahawk à la main, replié sur lui-même et prêt à se lancer sur l'ennemi ; d'un autre côté, un soldat français, dans la position de tireur à genoux, se tient sur la défensive. A l'autre angle, voici Mlle Mance qui enseigne à lire à une jeune sauvagesse, et enfin le vaillant major Lambert Closs avec la chienne Pilote, dont Benjamin Sulte rappelait dernièrement dans un journal l'histoire curieuse.

Passons aux bas-reliefs, au nombre de quatre. Le premier rappelle la réunion

de MM. Olier, de La Dauversière, Baron de Rentz et Baron de Faucourt à la Malmaison où s'est discutée l'organisation de l'expédition.

Le second représente l'arrivée à la Pointe-à-Caillière (18 mai 1642) de Maisonneuve, de ses compagnons d'armes, de Mlle Jeanne Mance et de Mme de la Pelterie ; la plantation de la croix de bois et la célébration de la première messe sur le sol canadien par le R. P. Vimont, qui dans son allocution aux nouveaux colons, choisit comme texte : " Vous êtes le grain de senevé qui multipliera."

Le troisième rappelle le combat du Long-Sault (1661), qui sauva la nouvelle France, et où Dollard Des Ormeaux perdit la vie.

Le quatrième bas-relief nous montre de Maisonneuve surpris avec ses soldats sur la Place-d'Armes, sans munitions et obligé de combattre pied à pied les sauvages. De Maisonneuve est représenté, le pistolet au poing, au moment où il vient de tuer le sauvage qui voulait le faire prisonnier.

Sous le premier entablement de la colonne se trouvent les quatre écussons : France, Angleterre, Ecosse et Irlande, la Fleur de Lys, la Rose d'Angleterre, le Chardon d'Ecosse, le Trèfle d'Irlande, reliés ensemble par la Feuille d'Erable du Canada.

L'inscription du piedestal se lit comme suit :

PAUL DE CHOMEDY
SIEUR DE MAISONNEUVE
FONDATEUR DE MONTRÉAL
1612-1892

Le monument est complété par une fontaine à 4 bassins qui, suivant nous, n'ajoute rien au point de vue artistique, à la beauté du monument.

Le monument, de la ligne d'eau du bassin à la tête de la statue de couronnement aura 30 pieds.

La statue de Maisonneuve avec le socle aura dix pieds, et les quatre statues accessoires auront de 6½ à 7 pieds.

Le comité a chargé M. Forsyth de la partie granitique, soubassement et piedestal. Le fût de colonne sera en granit

rouge et les soubassements en granit gris.

M. Hébert, naturellement, est chargé de la partie artistique et de la fonte des statues.

On estime le coût du monument à une vingtaine de mille piastres. M. Hébert estime les dépenses pour sa part à une douzaine de mille piastres environ.

Montréal pourra, cette fois, se glorifier d'avoir ce qu'on peut décemment appeler un monument artistique. Nous n'aurons donc, espérons-le, que de félicitations à adresser au comité et à l'honorable juge Pagnuelo, son président.

VARIETES

Il y a près de 10 000 steamships dans le monde.

* *

Plus de 100 millions de Chinois sont occupés directement ou indirectement dans le commerce du thé.

* *

Il y a 5 500 000 femmes en Allemagne qui gagnent leur vie à la sueur de leur front, c'est-à-dire qui doivent leur existence à leur propre industrie ; il y en a 4 000 000 en Angleterre, 3 750 000 en France, autant en Autriche-Hongrie, et en Amérique un peu plus de 2 700 000.

* *

On dit que le gouvernement français fournira les \$100,000,000 nécessaires pour terminer les travaux du canal de Panama.

* *

Voici le chiffre du traitement des principaux ambassadeurs anglais : L'ambassadeur anglais à Paris (lord Dufferin) reçoit £10, 000 ; celui de Constantinople, £8,000 ; celui de St-Petersbourg, £7,800 ; celui de Rome, £7,000 ; celui de Vienne, £8,000 ; celui de Berlin, £7,500 ; celui de Madrid, £ 5,500. L'ambassadeur le moins retribué est celui de Dresde, qui ne reçoit que £950.

* *

La consommation de la bière prend des proportions de plus en plus considé-

rables dans le monde entier. La quantité totale de la bière consommée en 1890, a été, d'après les indications du *Gambri-nus*, organe spéciale des brasseurs, de 1,956 millions d'hectolitres, alors qu'elle n'a été en 1887 que de 1,731 millions.

La Grande-Bretagne et l'Irlande viennent en tête de la liste avec 567 millions, l'empire allemand suit immédiatement avec 523 millions, l'Autriche-Hongrie occupe la troisième place avec 253 millions d'hectolitres.

Le commerce canadien. — Il appert d'une statistique qui vient d'être dressée à Ottawa que pendant l'exercice expiré le 30 juin dernier, nos exportations ont atteint \$98,417,296 et nos importations \$119,967,638. Il faut remonter dans notre histoire à 1882 et 1883 pour trouver un précédent à un pareil mouvement commercial.

Voici comment s'est partagé notre commerce avec les différents pays du monde en 1891 :

Angleterre.....	\$91,328,384
Etats-Unis.....	94,824,352
France.....	2,565,877
Allemagne.....	4,336,232
Espagne.....	555,917
Portugal.....	191,148
Italie.....	332,808
Hollande.....	404,532
Belgique.....	728,120
Terreneuve.....	2,218,911
Antilles.....	6,360,926
Amérique du Sud.....	1,782,950
Chine et Japon.....	2,202,102
Suisse.....	244,319
Autre pays.....	3,685,842
Total.....	\$211,762,420

Nos exportations, ont été de \$98,417,296 ; elles se répartissent ainsi par pays :

Angleterre.....	\$49,280,858
Etats-Unis.....	41,138,695
France.....	253,734
Allemagne.....	532,142
Espagne.....	67,110
Portugal.....	120,611
Italie.....	90,999
Hollande.....	14,741
Belgique.....	72,672
Terreneuve.....	1,467,908

Antilles.....	3,122,770
Amérique du Sud.....	1,036,172
Chine et Japon.....	78,791
Australie.....	589,190
Autres pays.....	523,993

Total..... \$98,417,296

Voici enfin la répartition des droits de douane prélevés sur les importations des divers pays étrangers :

Angleterre.....	\$9,114,271 75
Etats-Unis.....	7,799,318 12
France.....	932,032 53
Allemagne.....	1,320,583 23
Espagne.....	217,612 94
Portugal.....	30,680 47
Italie.....	44,888 99
Hollande.....	741,462 43
Belgique.....	126,180 23
Terreneuve.....	3,452 92
Antilles.....	1,337,754 14
Amérique du Sud.....	260,102 71
Chine et Japon.....	265,198 43
Suisse.....	63,161 46
Autres pays.....	1,215,178 05

Droits additionnels en vertu de la section 8 du statut 49 Vict. chap. 32 9,190 73

Total..... \$23,481,069, 13

* * *

Le palais du Vatican renferme 4,422 chambres ou pièces, et son étendue est énorme. Ses trésors de statues en marbre, peintures, livres, manuscrits, objets anciens et précieux, etc., sont incomparables. Le musée des statues seul a plus d'un mille de longueur. Certains écrivains enthousiastes disent que l'or renfermé dans les médailles, vaisseaux, chaînes et autres objets conservés dans le Vatican formerait plus de pièces d'or qu'il ne s'en trouve actuellement dans la circulation monétaire en Europe.

* * *

Baucoup de gens ignorent le fait étrange que feu le roi Alphonse d'Espagne, décédé il y a six ans et plus, n'est pas encore enterré et qu'il attend, recouvert d'un léger drap en toile seulement, son inhumation dernière dans le tombeau préparé pour son cadavre. Le roi défunt

repose sur une table de pierre près d'un ruisseau, dans une caverne situésur le flanc de la montagne, au défaut de laquelle est bâti l'antique palais Escorial. Il demeurera dans cet endroit jusqu'à ce que son corps ait atteint tous les traits caractéristiques des momies égyptiennes, et seulement alors le cadavre du monarque défunt sera placé dans la merveilleuse voûte sous le grand dôme de l'église de l'Escorial, où l'on ne permet qu'aux cendres des rois espagnols et de leurs mères de reposer. Certains corps, notablement celui du père de la reine Isabelle, ont dû rester de 20 à 25 années sur la table de pierre avant de devenir en état d'être transférés dans la voûte. On donne à cette caverne mortuaire le nom de *Podrido*.

* *

L'un des plus gros ponchons qui se trouvent en Amérique vient d'être construit à Toledo (Ohio). Il est en chêne, pèse 40.000 livres, et peut contenir 66,000 gallons de vin.

* *

L'explorateur Buttikoffer dit que les montres et les horloges sont presque inconnues chez les habitants de la Libérie. Il est vrai que ces commodités de la vie sont quasi inutiles dans cette lointaine contrée : le soleil se lève juste à six heures du matin et se couche à la même heure le soir, à peu près toute l'année, et à midi il est droit au-dessus de nos têtes. Les paysans deviennent si experts à connaître l'heure par la position du soleil, qu'ils se trompent rarement de plus de quinze minutes.

* *

Recette pour rendre le papier transparent.—Quand on veut calquer un dessin, une carte, ou recourt souvent à un papier spécial pour le transporter sur le papier définitif. Si celui-ci n'est pas trop épais, on peut y calquer directement. Pour cela, on l'applique sur le dessin ou sur la carte, et on le frotte légèrement avec du coton imbibé de *benzine parfaitement pure* (naphte). La benzine est absorbée, et le papier rendu transparent peut recevoir le trait au crayon ou à la plume sans bavure. Quand le dessin est grand, on peut appliquer la ben-

zine à différentes reprises. Le calque achevé, la benzine s'évapore sans laisser de traces ; le papier séché reprend son opacité primitive et ne conserve pas la moindre odeur.

BIBLIOGRAPHIE

Publications reçues

Le Journal de l'Instruction publique accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

Vocabulaire des homonymes français, par M. CHS. BAILLARGÉ, A. M., ingénieur de l'Académie de Québec, membre de la Société Royale du Canada—1 vol. in-12 de 212 pages.

Vocabulary of English Homonyms, par LE MÊME—1 vol. in-12 de 190 pages.

L'étude des homonymes est une étude d'une extrême nécessité, surtout dans l'acquisition de la langue française, qui renferme un si grand nombre de mots dont la prononciation est identique. Mais dans un livre où l'on traite de ces mots, on devrait selon nous, ne tenir compte que des termes en usage dans le langage ordinaire, aucunement des noms propres, des expressions ou tournures qui constituent toute une proposition, et encore moins des mots provenant des langues étrangères. C'est ce qui, à notre avis, empêchera l'ouvrage de M. Baillargé de devenir classique. Aussi, tout en le félicitant d'avoir accompli ce travail, osons-nous lui conseiller d'entreprendre une refonte de son œuvre, d'en faire disparaître les défauts que nous venons de signaler, et de n'y admettre que des mots d'une parfaite homophonie.

Conditions d'abonnement :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, **six francs cinquante centimes**.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII et VIII.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar**.

Chaque numéro se vend séparément **10 cents**.

DESAULNIERS & LEBLANC, ÉDITEURS,
22, rue St-Gabriel, Montréal.